

V. 14, n. 7



PLAMONDON PAGE 20

Bientôt, une nouvelle régionale à l'ACFA

LETHBRIDGE PAGE 19-20

Une nouvelle présidente Madame Rita Potvin

Politique

Il était un petit navire ...

Page 6



Le nouveau président de l'ACFA, Simon Dallaire à droite, présente une plaque de remerciement à l'ancien président, M. Gilbert Proulx

BONNYVILLE PAGE 18-19

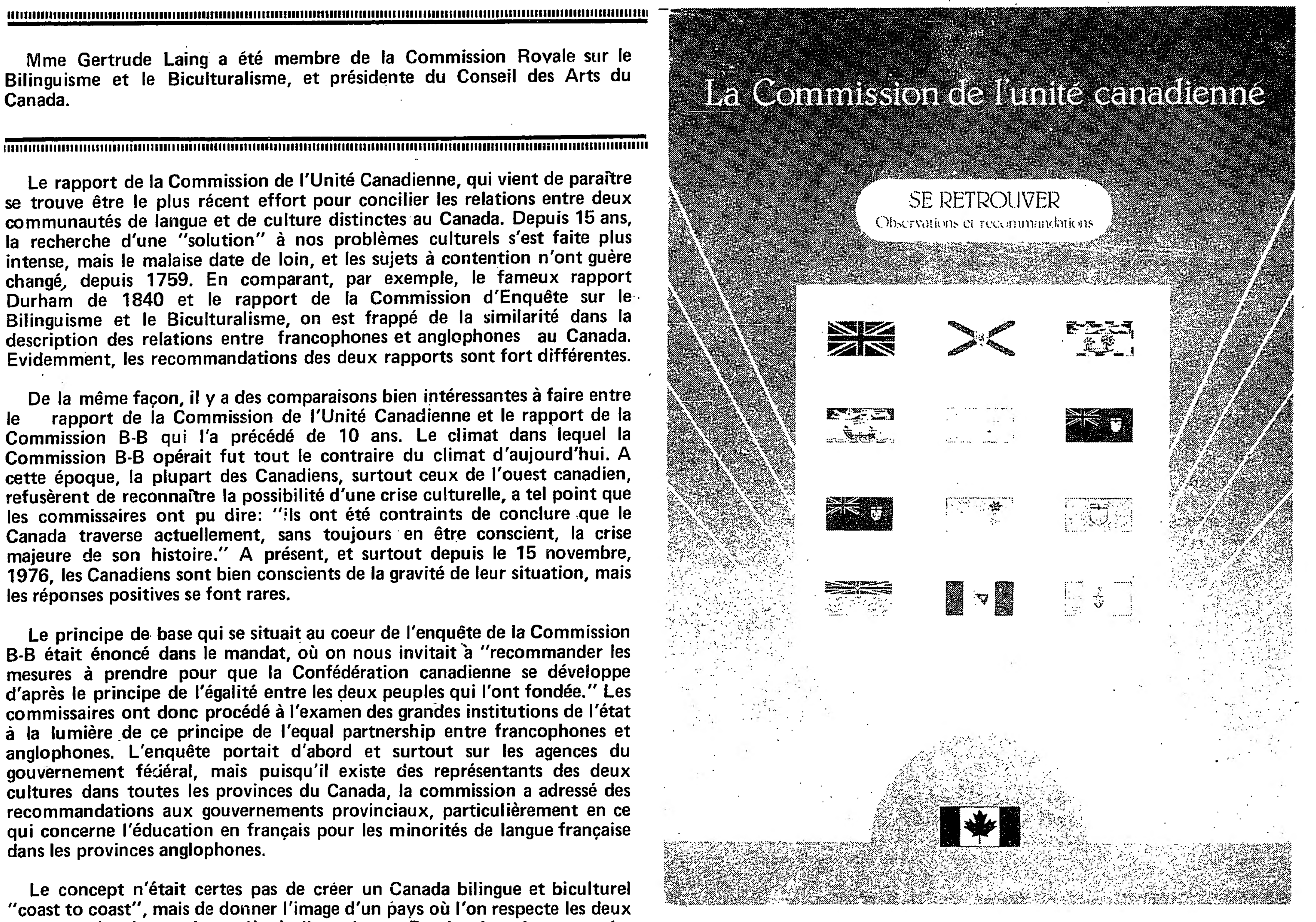
Simon Dallaire, nouveau président

Maison St-Joachim
9916 - 110 rue
Edmonton 10, Alta
T5K 1J3
Gratuit
COURRIER DE DEUXIEME CLASSE

EDITORIAL

Un ton très généreux mais ...

Mme Gertrude Laing a été membre de la Commission Royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, et présidente du Conseil des Arts du Canada.



Le rapport de la Commission de l'Unité Canadienne, qui vient de paraître se trouve être le plus récent effort pour concilier les relations entre deux communautés de langue et de culture distinctes au Canada. Depuis 15 ans, la recherche d'une "solution" à nos problèmes culturels s'est faite plus intense, mais le malaise date de loin, et les sujets à contention n'ont guère changé, depuis 1759. En comparant, par exemple, le fameux rapport Durham de 1840 et le rapport de la Commission d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, on est frappé de la similarité dans la description des relations entre francophones et anglophones au Canada. Evidemment, les recommandations des deux rapports sont fort différentes.

De la même façon, il y a des comparaisons bien intéressantes à faire entre le rapport de la Commission de l'Unité Canadienne et le rapport de la Commission B-B qui l'a précédé de 10 ans. Le climat dans lequel la Commission B-B opérait fut tout le contraire du climat d'aujourd'hui. A cette époque, la plupart des Canadiens, surtout ceux de l'ouest canadien, refusèrent de reconnaître la possibilité d'une crise culturelle, a tel point que les commissaires ont pu dire: "ils ont été contraints de conclure que le Canada traverse actuellement, sans toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire." A présent, et surtout depuis le 15 novembre, 1976, les Canadiens sont bien conscients de la gravité de leur situation, mais les réponses positives se font rares.

Le principe de base qui se situait au coeur de l'enquête de la Commission B-B était énoncé dans le mandat, où on nous invitait à "recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée." Les commissaires ont donc procédé à l'examen des grandes institutions de l'état à la lumière de ce principe de l'equal partnership entre francophones et anglophones. L'enquête portait d'abord et surtout sur les agences du gouvernement fédéral, mais puisqu'il existe des représentants des deux cultures dans toutes les provinces du Canada, la commission a adressé des recommandations aux gouvernements provinciaux, particulièrement en ce qui concerne l'éducation en français pour les minorités de langue française dans les provinces anglophones.

Le concept n'était certes pas de créer un Canada bilingue et biculturel "coast to coast", mais de donner l'image d'un pays où l'on respecte les deux langues et les deux cultures là où elles existent. En plus des raisons morales et humanitaires, la recommandation des droits de la minorité partout au pays symbolisait pour la Commission B-B la reconnaissance de la nature bi-nationale du Canada.

La triste histoire de l'indifférence des gouvernements provinciaux du Canada anglais envers leurs minorités a décidé la Commission B-B de recommander une action législative au niveau fédéral, — l'amendement de la section 93 de l'AANB — afin d'assurer à ces groupes la possibilité de survie. En même temps on a suggéré aux provinces le plan de districts bilingues comme moyen pratique d'offrir des services à leurs citoyens de langue officielle autre que la langue de la majorité.

Les résultats, comme on le sait, ont été assez lents à venir. C'est vrai que dans toutes les provinces anglophones il y a eu des modifications dans les restrictions contre l'emploi de la langue française, surtout dans les écoles, mais les premiers ministres de ces provinces n'ont véritablement pris au sérieux la question des droits des minorités qu'au moment où les droits de la minorité anglophone au Québec ont été supposément menacés. Même aujourd'hui, après combien de consultations fédérales-provinciales, les premiers ministres des provinces anglophones se montrent bien réticents devant l'idée d'enchasser les droits linguistiques dans une nouvelle constitution.

C'est en vue de ces réalités que je trouve la conclusion de la Commission de l'Unité Canadienne à propos de la protection des droits des minorités indûment optimiste. Le ton général du rapport est très généreux, ce qui est tout à l'honneur des commissaires. Il faut reconnaître aussi que leur mandat se centrait sur l'unité du pays, tandis que la Commission B-B se penchait surtout sur les conditions du développement d'un pays où les deux peuples fondateurs auraient des chances égales de s'épanouir.

La Commission de l'Unité Canadienne a oeuvré dans des conditions bien difficiles, conditions qui marquent clairement l'évolution de la crise canadienne depuis seulement 10 années. Les commissaires ont été impressionnés par la controverse que soulève la politique linguistique du gouvernement fédéral. Ils considèrent que c'est là une source de conflit entre francophones et anglophones, et ils en viennent à la conclusion que les droits des minorités linguistiques seront mieux protégés par les gouvernements provinciaux en conformité avec leurs intérêts généraux.

Il se peut que les Commissaires aient raison, mais il me semble que la probabilité est tout autre. Cette recommandation se situe bien au corps de l'ensemble de leurs conclusions, c'est-à-dire d'augmenter les pouvoirs et responsabilités des provinces afin d'assurer l'unité du pays. On peut concevoir un Canada uni sans la présence française et anglaise dans les différentes régions du pays, mais ce serait à mon sens un pays diminué où, contrairement au titre du rapport, les Canadiens se retrouveraient plus rarement.

I'm a frog, you're a frog...

Par Robert Décary, Le Devoir

Il faut se garder, en cette période de tension politique, de perdre son sens de l'humour et de dramatiser des situations dont il vaudrait mieux rire.

Aussi, lorsqu'une chanson nous vient de la lointaine et brumeuse Colombie-Britannique (ou Canadienne, comme la désignaient d'anciens manuels scolaires en avance de quelques décennies sur le nationalisme canadien) et traite les Canadiens francophones de "frogs", faut-il tout au plus s'en offusquer avec un certain sourire et éviter, surtout, d'y donner des allures de drame national.

Il y a vingt ans, nous étions des "pea soups". Nous voilà devenus des "frogs". C'est déjà un progrès, que de passer de l'état végétal à l'état animal! L'élection du pape Jean-Paul II a ravivé les farces dites polonaises. Les bancs de Terre-Neuve sont toujours occupés par des amis "newfies". Les anglophones restent fidèles à la réputation, que nous leur avons faite, des "têtes carrées". Et ils sont fous, ces bretons, de toute façon.

Bien sûr, on peut prétendre que derrière chacune de ces descriptions, se cache quelque chose de pas très gentil. Sans doute pourrait-on y déceler, à l'occasion, quelque forme de racisme, ou, en tout cas, de préjugé. Mais n'y a-t-il pas là, généralement, l'expression de la capacité de rire de soi et des autres, et n'y a-t-il pas là, généralement, une bonne dose de taquinerie qui fait davantage copain qu'ennemi?

Tant que les gens, tant que les peuples seront différents les uns des autres — et Dieu sauve chacun de nous de ressembler un jour à son voisin! — ils mettront en relief leurs différences, et le plus souvent en s'en moquant. C'est la nature humaine. Et c'est tant mieux. Le défoulement par le rire est plus sain que le défoulement par la colère et la violence.

Il m'importe fort peu qu'une tête carrée me qualifie de "frog" pourvu qu'elle accepte que je la qualifie de tête carrée, et pourvu que de part et d'autre chacun éclate de rire. Le danger, ce serait de prendre tout cela au sérieux, du premier coup, et de crier au loup, systématiquement.

Il faudrait d'ailleurs, ces jours-ci, se garder de juger trop sévèrement ce qui nous arrive de la Colombie-Britannique. La vie n'y est pas très drôle, depuis qu'un ministre et un tribunal n'ont pas trouvé très amusants les dessins d'un caricaturiste. Si les habitants de cette province sont privés, chez eux, du droit de rire d'eux-mêmes, laissons-leur au moins le plaisir de rire de nous: cela leur procure plus de joie que cela nous crée de peine. Et, nous connaissant, je suis prêt à parier qu'ils ne l'emporteront pas au paradis de l'humour et que la vengeance sera douce au coeur de la grenouille.

A défaut d'amour, ce pays devrait peut-être chercher à vivre d'humour. Et s'il doit mourir un jour, au moins pourra-t-il mourir de rire.

Quelques opinions...

- J'aime bien mon journal. Bon travail continuez! Ici on aime les comiques pour mes jeunes.
- Pourquoi plus de mots croisés? Ils sont éducatifs et un bon passe-temps. Je voudrais bien voir leur "résurrection"
- On aimerait bien plus de courrier de paroisse.
- Félicitations à M. Jean-Louis et son équipe. Longue vie au FRANCO-ALBERTAIN véhicule de l'expression française dans la "belle province d'Alberta". Mes salutations au Père Johnson dont j'apprécie beaucoup la chronique "Quand je pense tout seul".

LA PECHE SUR LA GLACE

La couche de glace est tout ce qui sépare le pêcheur du poisson, et aussi de l'eau froide dans laquelle il s'ébat. L'eau froide peut tuer. La Société canadienne de la Croix-Rouge vous recommande de mesurer l'épaisseur de la glace pour être bien certain qu'elle est de 10 centimètres. Et apportez des vêtements de rechange et une corde. Par prudence. L'hiver est là ! Allons-y... mais prudemment !

L'alcool est la drogue la plus fréquemment utilisée au Canada. Elle comporte ses propres dangers. Il peut être désastreux de prendre en même temps alcool et médicaments. Evitez les mélanges dangereux.

LE FRANCO-ALBERTAIN

Journal hebdomadaire publié le vendredi.

Membre de l'Association de La Presse Francophone hors-Québec et des Hebdos régionaux.

REDACTEUR EN CHEF Maxim Jean-Louis	ADMINISTRATRICE Francine Gagné
COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal	PUBLICITAIRE Maxim Jean-Louis
MONTAGE Anna Nowakowski-Hayes	SECRETARIAT Danièle Petit

SIEGE SOCIAL : 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

TELEPHONE : 422-0388

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an
$20.00 pour deux ans
à l'étranger: $15.00

LE FRANCO—ALBERTAIN se vend 0.50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

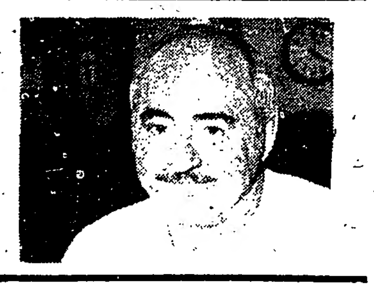
ASSEMBLÉE ANNUELLE de l'Association canadienne-française de l'Alberta

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine Assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Cette réunion aura lieu le samedi 17 février 1979 à 13 h 30, en la salle Eldorado de l'hôtel Macdonald, 100e Rue et avenue Jasper à Edmonton.

Le Rond-Point c'est un rendez-vous pour tous !

BENOIT DITSKIPENSE



Benoit Pariseau

Amour et politique

Selon la dernière rumeur, Margaret serait prête à rentrer au bercail et reprendre ses activités matrimoniales si Pierre Elliot se faisait battre aux prochaines élections fédérales. Les retrouvailles ne sont donc pas pour demain.

Voilà, les électeurs sont donc en mesure d'aider un couple séparé à cause de la politique. Les électeurs de l'Alberta n'ont rien à se reprocher, ils n'ont jamais été responsable des malaises du mariage Trudeau.

Le nombre de députés libéraux qui nous représentent au commune d'Ottawa sont loin de nuire à la bonne marche du pays et encore moins à la bonne entente entre Margaret et Pierre.

La France nous visite

Les Canadiens aiment les visites, ils aiment sortir les tapis rouges, les grandes réceptions, ils sont avenants quoi! ! !

La semaine dernière, le Canada et le Québec ouvraient grand leurs bras et leurs coeurs pour recevoir le premier ministre de la France, monsieur Raymond Barre.

A Ottawa on a sorti les drapeaux français, qui soit dit en passant ramassaient de la poussière depuis déjà un bon moment. Lors d'une réception le premier ministre Trudeau n'a pas raté l'occasion de donner quelques leçons au distingué visiteur, leçon d'histoire, de géographie etc. Monsieur Barre n'est certes pas sans savoir qu'il existe des investissements français un peu partout au Canada, de même qu'en notre pays plus d'un million de francophones habitent à l'extérieur du Québec.

La France n'est pas sans savoir que le Canada est un pays prospère et qu'une visite chez nous est toute à son avantage. Au Québec, monsieur Lévesque a chanté et monsieur Barre a dansé.

Comme pas hasard, en arrivant à Montréal, M. Barre a tout de suite visité le Stade Olympique en compagnie du célèbre architecte Roger Tailliber. On sait que le dôme ou la couverture de ce prestigieux stade est toujours quelque part en France, on sait également que les Français sont près de leurs francs, mais les miracles ça arrivent. Le Français seraient-ils sur le point de s'ouvrir le coeur? et d'offrir une couverture au Stade Olympique de Montréal. Ce serait monument Français au Canada Français, une sorte de statue de la Liberté, quoi!

Pour ma part j'ai failli faire sauter mon appareil de télévision quand les Québécois ont accueilli monsieur Barre avec la chanson "Gens du Pays" de Gilles Vignault. Je pensais que les franco-albertains avaient bel et bien usé cette chanson. Mes nerfs... Mes nerfs...

Club 216

Je suis quelque peu étonné de ne pas avoir été approché pour faire partie du Club 216.

Selon une source bien informée, le Club 216 serait en train d'organiser un plan d'attaque contre l'ACFA provinciale. Cet organisme encore secret recommande la démission de plusieurs dirigeants de la francophonie Albertains.

Le directeur général, le secrétaire général, le rédacteur du Franco, et plusieurs autres. (On ne mentionne pas les chroniqueurs).

On peut donc s'attendre à une réunion générale des plus intéressante. Est-ce une majorité silencieuse qui veut enfin se réveiller? Peut-on tout de suite entonner la chanson rendue fameuse par Renée Claude..."C'est le début d'un temps nouveau".......

Vander Zalm

Le ministre des affaires municipales de la Colombie-Britannique est peut-être au yeux de plusieurs un petit "con" mais pour la majorité canadienne, il est un porte-parole. Monsieur Vander Zalm n'aime pas les francophones, il n'est certes pas le seul, il n'aime pas les étiquettes bilingues sur les boîtes de conserves etc. C'est terrible, mais au moins monsieur Vander Zalm n'a pas peur de nous dire en face ce que des milliers pensent tout bas.

Ce ne sont pas les gens de la trempe de Vander Zalm qui sont dangereux, ce sont les Vander Zalm à deux faces ceux qui vous sourient en face et qui n'attendent que le moment propice pour vous enfoncer le couteau entre les omoplates. Sachez bien que je ne serai pas celui qui ira donner des "tappes" dans le dos à ce cher ministre pour le féliciter. Il faut se le dire c'est un petit "con" et en plus il est "raciste". Mais encore une fois j'aime sa franchise, elle est tout simplement déconcertante.

> Celui qui pose une question est sot pendant un instant. Celui qui n'en pose pas reste sot toute sa vie.

Sommaire

POLITIQUE

Il était un petit navire ...

VANCOUVER — "Il n'y a vraiment au monde rien de plus chouette que de bricoler des bateaux". Anonyme. (Mais certainement pas d'Otto Lang!)

Colonisé par des marins, baignant dans trois océans aux rives interminables (de loin les plus étendues du globe) et onzième du monde par son commerce, le Canada, normalement, devrait dépêcher une véritable Armada de navires marchands pour écumer les flots.

En 1947, en effet, plus de 600 navires commerciaux battaient pavillon canadien — ou du moins quelque chose d'approchant à l'époque, à savoir l'enseigne britannique. Aujourd'hui? Trois cargos en tout et pour tout voguent sous immatriculation canadienne. Deux d'entre eux ont été construits en 1961, le troisième en 1958, et aucun n'est sorti des chantiers navals canadiens.

Il y a quelques jours, le ministre des Transports Otto Lang a dit aux Canadiens qu'il était satisfait de renforcer cette décadence. Satisfait de laisser des intérêts maritimes étrangers saigner notre dollar anémique de plus de $2,7 milliards par an. Satisfait de laisser les gouvernements étrangers de plus en plus nationalistes qui se cachent derrière ces intérêts rançonner nos importations vitales comme le pétrole et nos exportations-vedettes comme le blé.

Les armateurs canadiens et les syndicats, qui veulent dépasser les limites des Grands Lacs, du Saint-Laurent et du trafic côtier, ont eu des réactions diverses allant de l'incrédulité à l'indignation. Malheureusement pour l'ensemble du pays, il faut, pour dénicher leurs arguments lire la presse atlantique ou financière.

Les journaux de la côte ouest sont en grève et; dans les régions centrales et les Prairies, les média tendent à considérer que toutes ces histoires de bateaux sont des blagues de Newfie. La plupart d'entre nous pensons avoir réglé ce dégat il y a trente ans: nous nous contentons par conséquent de descendre en flèche les syndicats de marins canadiens (vous vous souvenez du très célèbre Hal Banks?) accusés d'être des repaires de fiers-à-bras acharnés à rendre les tarifs de la marine marchande inabordables, donc hors-concurrence.

Depuis la dernière décennie, tout un ensemble de réalités économiques et politiques nouvelles justifient la résurrection de la marine marchande canadienne. Michael Forrestal, le député conservateur de Darmouth-Halifax Est, les énonce avec une insistance éloquente.

M. Forrestal, appuyé par la quasi-totalité des armateurs et des marins canadiens, affirme tout d'abord qu'une marine marchande ressuscitée est de nouveau économiquement viable, et cela pour les raisons que voici:

— Parité mondiale des coûts d'équipage: le prix du carburant a quadruplé et les bâtiments individuels sont de plus en plus gros (et tonnage pour tonnage nécessitent moins de personnel); les salaires entrent donc aujourd'hui pour beaucoup moins dans les coûts globaux. Pour un navire de 15,000 tonneaux, les salaires représentent aujourd'hui seulement 15 o/o des frais de fonctionnement; pour un bâtiment de 60,000 tonneaux, ils ne se montent qu'à un petit 9 o/o. La "grosse" paie canadienne n'est tout bonnement plus le facteur déterminant qu'elle était.

Les syndicats maritimes internationaux ont rapproché encore plus les écarts mondiaux entre les salaires. Les dockers ont fait grève contre les pavillons de complaisance (Libéria, Panama) et ont fait imposer des amendes aux armateurs (britanniques du moins) qui sous-payaient leurs matelots.

Les frais prohibitifs entraînés par le rapatriement des marins du Tiers-Monde la pénurie mondiale d'hommes de mer qualifiés (d'où toutes ces marées noires affroyablement coûteuses) ont renforcé ces tendances à l'égalisation des salaires au niveau mondial.

— Changements technologiques: La navigation automatisée et l'apparition de pétroliers géants (de 100,000 à 500,000 tonneaux) ont également beaucoup réduit le rapport salaires-cargaisons. Jadis, il fallait 40 hommes sur un navire de taille moyenne transportant des matières premières; aujourd'hui, 28 suffisent. De plus, les bâtiments modernes, fort complexes, demandent des hommes mieux instruits; or, on les trouvera plus facilement dans un pays développé comme le Canada.

Ajoutons à tout cela un autre avantage bien connu (mais négligé) : une flotte canadienne revigorée pourrait venir au secours de notre balance des paiements, de nos revenus fiscaux et de notre chômage. Une loi exigeant que 40o/o minimum du frêt canadien voyage dans les cales de nos bâtiments nationaux suffirait, estime M. Forrestal, à créer 7,000 emplois sur 175 navires, sans compter plusieurs milliers de postes supplémentaires dans les chantiers navals de construction et de réparations.

M. Forrestal soutient qu'une marine marchande canadienne apporterait de surcroît d'énormes avantages politiques:

— souveraineté: depuis 1970, les opérations des bâtiments étrangers dans les eaux de l'Arctique canadien ont augmenté de près de 400o/o . M. Lang nous déclare simplement sans enthousiasme qu'il voudrait voir plus de pavillons canadiens dans notre Grand Nord. "Ridicule! " s'exclame M. Forrestal; "d'un côté le gouvernement parle du bout des lèvres de notre souveraineté dans l'Arctique, tandis que de l'autre il donne quasiment un chèque en blanc à des non-Canadiens pour opérer là-haut.

— sécurité de ravitaillement: M. Forrestal nous rappelle que l'embargo pétrolier de l'OPEP, en 1973-1974, avait mis le couteau sous la gorge du Canada. Donc dit-il ne laissons plus les gouvernements étrangers contrôler inutilement un secteur quelconque de notre vie économique. M. Lang a lui-même reconnu, dans un discours d'octobre dernier, que "nous n'avons légalement que de faibles pouvoirs pour protéger notre commerce international des abus flagrants perpétrés par les intérêts étrangers".

Mais le même M. Lang cède maintenant à ces lobbies maritimes étrangers et ou à un réflexe typiquement canadien: la terreur de tout ce qui est imagination et bon sens. Il préfère que le Canada perde devises, impôts, emplois, souveraineté et sécurité — et continue à verser des droits et charges aux armateurs étrangers; or, nous dit M. Forrestal, un an de ces paiements suffirait à acheter une flotte moderne de 180 bâtiments.

Le gouvernement dont M. Lang fait partie se vante volontiers ces temps-ci de ses efforts pour restaurer l'économie du Canada et sa fierté nationale. En empêchant l'une des nations les plus "maritimes" du globe de "bricoler des bateaux" on a — et c'est lamentable — laissé économie et fierté en rade.

Les Commis-Voyageurs de l'Unité n'auront pas raison de nous

Jeudi, le 25 janvier dernier, la Commission de l'unité canadienne dévoilait le premier volet de son rapport. La Fédération des francophones hors Québec y a réagi sur le champ. Aujourd'hui, nous tenons à confirmer notre position et à rectifier certaines des affirmations fausses ou contradictoires contenues dans ce rapport. Nous nous attarderons spécifiquement au texte du rapport, ainsi qu'aux recommandations qui affectent directement les francophones minoritaires.

RAPPORT DU COMITE POLITIQUE DE LA F.F.H.Q.

Tout d'abord, la Fédération des francophones hors Québec tient à annoncer que son comité politique publiera dans un mois un rapport sur la réforme constitutionnelle. Ce document élaboré contribuera au débat constitutionnel des propositions innovatrices qui n'ont pas eu écho jusqu'à ce jour. La publication sera suivie d'un processus de consultation auquel tous les intéressés des neuf provinces seront invités. Suivra un forum national après lequel l'on fixera la proposition officielle de la F.F.H.Q. pour un nouveau pacte confédératif.

RAPPELONS MAINTENANT NOTRE POSITION

Nous reconnaissons que les commissaires de l'unité canadienne ont hérité d'un mandat lourd de conséquences. Nous avons entendu leur cri d'alarme. Nous refusons, pour autant, de renoncer à nos quelques garanties constitutionnelles et de remettre notre existence exclusivement entre les mains des provinces. Nous percevons les décisions de la Commission à l'égard des collectivités francophones minoritaires, comme étant une trahison de la plus haute instance. Nous concluons que si, aux yeux des commissaires, la conservation du Québec au sein de la Confédération et la garantie constitutionnelle des droits des francophones hors Québec semblent incompatibles, alors, il faudra que le gouvernement canadien se remette au travail et qu'il trouve une solution qui les rendra compatibles. Enfin, nous réaffirmons qu'en dépit et au-delà de l'orientation politique que prendra le Québec, nous, les francophones des autres provinces, exigeons la reconnaissance de notre contribution inlassable à ce pays, par la confirmation et l'accroissement de nos droits et non par le retrait de nos droits acquis.

AFFIRMATIONS FAUSSES OU CONTRADICTOIRES

De contradiction en contradiction, voilà que le rapport de la Commission de l'unité canadienne nous entretient encore une fois de contradictions.

A. "C'est la faute aux minoritaires"

A l'en-tête "La crise de la Confédération", les commissaires affirment : "C'est précisément parce qu'on a voulu améliorer la situation des francophones hors Québec et au niveau fédéral, qu'on a suscité un vif ressentiment au Canada anglais; avec, par voie de conséquence, un ressac encore plus vif au Québec." (1)

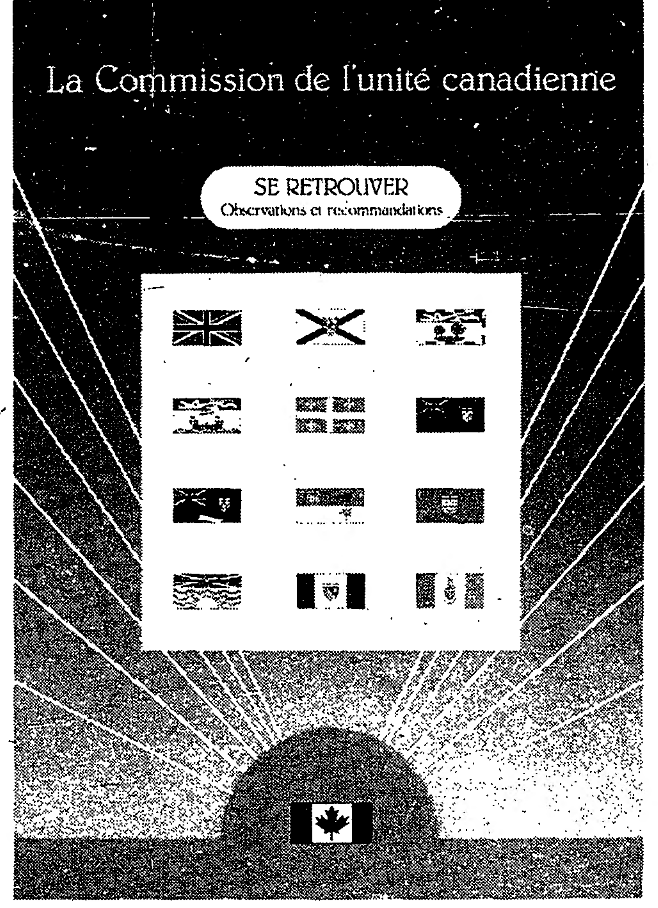
Que l'on ne nous tienne pas responsables des déboires du gouvernement central paternaliste et biaisé. A plusieurs reprises, la Fédération des francophones hors Québec a affirmé que le gouvernement fédéral faisait fausse route en poursuivant sa politique de bilinguisme institutionnel. A preuve, le chapitre 6, volume I, de "Les héritiers de Lord Durham" où nous dénoncions le gaspillage, le scandale, la futilité du bilinguisme institutionnel . Pour améliorer la situation des francophones hors Québec, il aurait fallu écouter ce qu'en disent ces mêmes francophones. Les commissaires de l'unité, pas plus que le gouvernement fédéral, n'ont cru bon d'écouter.

B. Les commissaires enveniment le débat

En défendant la thèse de la dualité, les commissaires osent affirmer que nous, les minoritaires, sommes jaloux du statut particulier du Québec.

"Quant aux francophones hors Québec et aux Québécois anglophones, ils se méfient de l'importance excessive, selon eux, qui est accordée à ce qui peut distinguer le Québec du reste du pays, démarche qui aboutirait à accuser à l'excès leur situation sociale minoritaire." (2)

Cela est tout à fait faux ! Ce sont les commissaires qui jugent le Québec et les minorités françaises exclusives l'une de l'autre, pas nous ! Nous ne serons pas les pions du conflit Québec-Canada. Nous avons reconnu le rôle prépondérant du Québec au sein de la Confédération. Et nous entendons respecter l'option politique du peuple québécois. Québec ou pas, le fait est que les francophones existent dans les neuf autres provinces et la question de fond est: comment allons-nous assurer leur développement?



C. On veut nous lancer à la gueule du loup

Les contradictions font légion au chapitre 5 qui traite de l'équilibre social.

Nous lisons en page 50 -

"Quant aux gouvernements, central ou des provinces anglophones, le fait qu'ils aient dispensé leurs services à peu près uniquement en anglais depuis le début de notre siècle, a eu pour résultat de décourager ceux qui entendaient conserver leur langue minoritaire, que ce soit le français dans les neuf provinces (à l'exception du Nouveau-Brunswick) ou toute autre langue." (3)

et puis dans un langage poli, en page 51

"Si, depuis quelques années, les gouvernements d'un grand nombre de provinces anglophones se montrent plus sensibles aux besoins de leurs communautés françaises, il reste que la plupart d'entre eux ne se sont engagés que très lentement dans cette voie. Ils ont "hésité" (nos guillemets) à donner à ces changements une forme législative."

Et qu'en concluent les commissaires? L'envers de toute logique! L'impossible! L'irrationnel! Ayant commenté poliment l'inertie des provinces, ils déclarent — et nous citons en détail:

"Il existe, à notre avis, deux façons d'assurer, au niveau provincial, la protection des droits linguistiques des minorités. La première serait d'étendre la portée de l'article 133 à quelques-unes ou à toutes les autres provinces. La seconde serait d'écarter les garanties constitutionnelles et d'inviter les provinces à assurer par législation la prositutation respective et avec l'ESPOIR que se développe entre les provinces, un CONSENSUS sur un dénominateur commun qui serait EVENTUELLEMENT inscrit dans la constitution du pays.

Après mûre réflexion, nous en sommes venus à la conclusion que cette deuxième façon s'avèrera la plus sage, à LONG TERME et la plus susceptible de réussir. Elle comporte moins de risques d'affrontement et serait plus conforme à l'esprit d'un système fédéral." (4) (nos majuscules)

D'un coup, les commissaires lancent l'avenir des minorités francophones à la gueule du loup — et cela, de leur propre dire tel que nous venons de la voir! Précisons, tout d'abord, que nous sommes forcés par l'histoire de constater qu'un consensus des dix provinces, en ce qui a trait aux droits des minorités , n'a jamais été atteint. Les textes présentés par les premiers ministres lors de la dernière conférence constitutionnelle indiquent clairement l'indifférence des gouvernements provinciaux à l'égard des droits des francophones. Par conséquent, nous exigeons le maintien de nos garanties constitutionnelles, aussi minimes soient-elles, car ces garanties sont à la base même du développement de nos communautés. Nous tenons à rappeler, cependant, que la F.F.H.Q. ne veut pas reposer le sort des collectivités qu'elle représente uniquement sur la constitution. Depuis toujours, la Fédération réclame du fédéral et des provinces une politique globale de développement des communautés, politique qui est tout aussi cruciale à l'avenir des francophones minoritaires que les garanties constitutionnelles.

D. Pas de constitution menaçante!

Pour tout appui à nos revendications, on nous offre des recommandations qui "Plutôt que de brandir la menace de constitution (elles) font appel à l'intelligence et au sens de l'équité de la population." (5)

Nous savons tous où ce genre de voeu pieu nous a mené jusqu'à ce jour! Nous savons aussi que ce n'est pas seulement la "population équitable et intelligente" à laquelle on fait appel, mais plus encore aux gouvernements provinciaux qui eux, s'ils sont intelligents, ne sont pas nécessairement équitables. Qu'on en juge par leurs dossiers.

E. Enseignement de la langue seconde

Par ailleurs, plutôt que d'exiger une intensification et une redéfinition de l'appui financier fédéral, les commissaires constatent les coupures annoncées et, observant que les efforts provinciaux en seront sans doute réduits, concluent: "Il est grand temps, malgré tout, que les provinces tiennent parole, qu'elles agissent seules s'il le faut dans le domaine de l'enseignement de la langue minoritaire. C'est aux provinces et aux minorités anglophones ou francophone partout où celle-ci revêt un caractère local ou provincial." (6)

Bien sûr qu'il est temps que les provinces tiennent leur parole. Bien sûr qu'il est temps que les minoritaires se prennent en main. Les commissaires font preuve d'une naïveté qui n'est pourtant pas innocente ! Les provinces s'entêtent à ne pas légiférer; elles prétendent ne pas avoir les fonds nécessaires aux programmes d'enseignement. Entre-temps les luttes interminables ont sapé presque toute la vitalité de nos communautés. Et candidement, les commissaires nous prescrivent le courage et la confiance.

Nous le voyons, le rapport Pepin-Robarts est cousu de failles. De plus, il vaudrait que les francophones minoritaires soient désormais superflus. "Combien facile sera le génocide, si jamais leurs recommandations sont adoptées.

5. UN ESPRIT DE SOUMISSION

Sur plusieurs plans, le rapport de la Commission Pepin-Robarts est imprégné d'un esprit de soumission. S'agenouillant devant un Québec téméraire pour le sup-

SUITE PAGE 7

(1). La Commission de l'unité canadienne, rapport "Se retrouver", p. 14
(2) idem, p. 22
(3) idem
(4) idem, p. 56
(5) idem, p. 57
(6) idem, p. 58

plier de rester au bercail et quémandant la bonne volonté des gouvernements provinciaux, les commissaires tentent d'assurer, à tout prix, le maintien de cette entité indéfinie qu'est le Canada. C'est ainsi que les populations francophones des neuf provinces sont invitées à commettre stoïquement l'hara-kiri, dans l'intérêt du pays. Si MacKenzie King fut inspiré de la voix surnaturelle de sa mère, il semble bien que Lord Durham ait conseillé de la sienne la Commission de l'unité! Il doit trépigner dans sa tombe, celui-là! Eh bien, merci — nous prévoyons une autre issue à notre "crise existentielle". S'il nous faut mourir, ça ne sera pas par suicide; les commis-voyageurs de l'unité n'auront pas raison de nous !

Cet esprit timide se manifeste à travers le rapport par un vocabulaire qui fut autrefois et qui persiste parfois à être caractéristique de notre peuple colonisé: "Nous souhaitons"... "Nous avons espoir" .. "Nous avons confiance"... "Compromis"..."Moins de risques d'affrontement"...

Là-dessus, notre position est claire. Notre contribution à ce pays est trop sérieusement menacée pour tout fonder sur un espoir utopique. Le rapport Pepin-Robarts met le gouvernement Trudeau sérieusement au défi de prouver la rationnelle même du programme de bilinguisation de ce pays. Ce gouvernement n'aura-t-il dépensé 1 milliard de dollars des contribuables canadiens que pour asseoir son pays bilingue/biculturel sur la tombe des Canadiens-Français? Les Canadiens de langue anglaise parleront-ils occasionnellement notre langue à la mémoire des patriotes disparus?

Le Premier ministre Trudeau a déjà désavoué les recommandations Pepin-Robarts qui visent l'élimination de nos droits constitutionnels. Il lui reste maintenant à accéder à l'étape plus importante encore et là laquelle nous l'invitons inlassablement depuis deux ans, c'est-à-dire à l'élaboration d'une politique globale de développement de nos communautés.

6. CONCLUSION

Les commissaires de l'unité canadienne ont trouvé écho à leur édit. En effet, l'unique Franco-Ontarien du Cabinet Trudeau, l'honorable Jean-Jacques Blais a déclaré, le 26 janvier, que l'abandon des garanties constitutionnelles pour les minorités linguistiques serait un "prix acceptable" à payer pour l'unité canadienne. Voilà ce que produit le bilinguisme institutionnel: un ministre assimilé! Nous ne tenterons pas d'expliquer le revirement du ministre qui, le 31 janvier, dénonçait cette recommandation du rapport Pepin-Robarts qui, selon lui, conduirait à "des ghettos sans droits et au désespoir."

La Fédération des francophones hors Québec ne tolère pas que la population qu'elle représente fasse l'objet de l'affront d'une Commission qui ose prétendre qu'elle défend l'unité canadienne.

La Fédération estime qu'il ne vaut pas la peine de commenter le rapport de la Commission de l'unité au-delà de l'intervention d'aujourd'hui. En dernier lieu, la Fédération réaffirme que les commissions d'enquête ne résoudront jamais la tragique situation des francophones hors Québec. Nous invitons donc le gouvernement Trudeau à mettre de côté le rapport Pepin-Robarts et à reprendre la lecture de "Les héritiers de Lord Durham", car dans un mois une nouvelle version de la constitution sera proposée au peuple par notre comité politique et cette version, suite logique de "Les héritiers", témoignera d'un effort innovateur, constructif, audacieux pour redéfinir le pacte confédératif en assurant la dignité de tous.

La voix de Bourneuf

par Marie-Andrée Hamel

Au Québec, rares sont les écrivains qui choisissent d'explorer les profondeurs de l'inconscient. Aussi, il faut saluer bien bas l'entrée en littérature de Roland Bourneuf qui, avec son recueil intitulé **Passage de l'ombre**, met délibérément son écriture au service du fantastique et de l'onirisme. Le livre publié aux éditions Parallèles comprend en plus cinq dessins de l'auteur qui expriment dans leurs lignes vibrantes et leurs formes éclatées tout le sens de la recherche de Roland Bourneuf. Pendant que la réalité sommeille, l'âme veille attentive aux présages et aux appels de détresse. L'inconscient est la voix de l'homme endormi.

L'univers que décrit Roland Bourneuf dans **Passage de l'ombre** peut faire penser à certaines toiles du peintre métaphysicien De Chirico: de vastes espaces désertiques fixées dans une immobilité sans vie laissent apparaître des formes et des objets connus sous un jour inattendu et inquiétant.

Tous les courts textes en prose du recueil expriment l'imminence d'un danger sans nom qui est sur le point de se produire:

"Dans les vitrines étaient exposés de curieux plants de thé et de café, épis en longs grains serrés et fortes racines tranchées net, incrustées de pyrites noires. Quand il demanda quelques explications à la vieille dame, celle-ci se contenta de désigner les tours d'ocre orange sur l'autre rive qui s'était considérablement rapprochée".

Poésie donc de l'attente et de l'angoisse. Lorsque l'ombre tout à coup paraît, elle dévoile le côté sombre et secret des choses, elle révèle cette autre face de la réalité, celle qui demeure la plus difficile et la moins rassurante.

L'auteur termine son recueil par trois projets de rêve qui peuvent peut-être nous permettre d'espérer la venue d'un second ouvrage. Il faut le souhaiter car la démarche poétique de Roland Bourneuf est extrêmement intéressante, elle s'inscrit dans la lignée de Jacques Brossard. Ce n'est pas peu dire!

Le français: ça va?



Nous savons tous qu'il faut frapper plusieurs fois sur le même clou si nous voulons qu'il s'enfonce; c'est pourquoi je ne crains pas de revenir sur certaines erreurs lorsqu'il s'agit de la construction de phrases.

N'avez-vous jamais entendu: "Ils seront remplacés par les personnes que nous allons voter" au lieu de "... par les personnes pour lesquelles nous allons voter." ? Nous votons pour quelqu'un, il faut donc que ce "pour" apparaisse dans la phrase; je ne peux pas dire: "C'est Jean que je vote." il faut que je dise: "C'est pour Jean que je vote." Il ne faut pas non plus confondre "voter" et "élire". Lorsque nous votons pour Trudeau ou pour Clark, c'est parce que nous espérons que Trudeau ou Clark sera élu. Elire quelqu'un ne dépend pas de la volonté d'une personne mais de la majorité. Nous dirons: "Nous allons élire un nouveau président; le comité de nomination vous recommande de voter pour Samuel." Dans la même réunion, souhaitez que le président de séance ne vous dise pas: "On vous demande de bien de crocher l'item 3." au lieu de: "Nous vous demandons (nous vous prions) de bien vouloir cocher le point numéro 3." Le "on", en soi, n'a rien de faux mais on l'emploie dans des situations où le sujet est véritablement indéterminé comme ici: "on l'emploie". "On" s'utilise aussi dans les conversations très familières, du type: "Marie et moi, on va au ciné ce soir." Dans la phrase: "on vous demande...", il ne fait aucun doute que le sujet est connu, en réalité c'est: "Nous". Quant à l'adverbe "bien", il s'emploie lorsqu'il indique la politesse avec: "vouloir" ainsi dans: "Veuillez bien..., Vous voudrez bien faire ceci.", mais il n'est pas possible d'utiliser "demander bien" ou "répondre bien", ces formules n'existent pas dans ce sens-là. Quant à "crocher" au lieu de "cocher", il faut savoir que le premier est un terme de marine qui veut dire: "saisir avec un croc, un crochet", par exemple: "l'ancre croche" alors que "cocher" signifie "marquer d'un trait, d'un signe, d'une coche", c'est ainsi que l'on coche un nom sur une liste. Prenons enfin le mot "item" qui est emprunté à l'anglais et qui veut dire: "article ou point d'une énumération". Il est évident qu'item n'est pas un mot anglais mais latin; n'a-t-il pas passé dans le français? Oui, comme adverbe, aujourd'hui rarement employé, mais jamais comme nom. On disait: "J'ai dépensé $3.00 pour des oeufs et item pour du fromage.", c'est-à-dire: "...et autant (de même) pour du fromage", "Idem" qui lui ressemble est aussi un adverbe qui a à peu près la même signification; on l'emploie pour éviter de répéter ce qu'on vient d'exprimer: "Il fait froid à Edmonton, idem à Calgary", "Nous sommes allés patiner, il est revenu avec un rhume énorme et moi idem."

Analysons d'autres phrases plus simples: "Est-ce que vous savez qu'est-ce qu'il a besoin?" Nous retrouvons ici l'idée du "que" qui remplace trop souvent toutes les formes avec prépositions telles que: "pour que, à quoi, de quoi, dont, etc", ce qui ne peut pas se faire; examinons pourquoi "Avoir besoin". Ce verbe s'emploie-t-il avec une préposition? Oui, c'est: "Avoir besoin de" qui doit donner: Est-ce que vous savez de quoi il a besoin?" ou "Est-ce que vous savez ce dont il a besoin?"

J'espère que c'est clair et je vous propose de passer à une formule si commune que l'on ne s'aperçoit plus qu'elle contient de grosses erreurs: "Je vous laisserai savoir la date de la prochaine réunion" alors qu'il faudrait dire: "Je vous ferai connaître la date..." Nous avons déjà indiqué que "laisser" employé de cette façon est emprunté à la forme anglaise: "to let someone know" alors que le français emploie le verbe: "faire". "Ils nous feront envoyer des pièces de rechange pour la voiture", "Tu me feras savoir si tu viens à Pâques"

Maintenant, quand doit-on choisir "connaître" et quand "savoir"? Sont-ils synonymes? Non, rarement. Il faut se souvenir que "connaître" est une façon superficielle de se former une idée, une image de quelque chose. Ainsi: "Je connais cette personne" ne veut pas dire que je sache vraiment qui elle est. "Je connais cette ville" ne signifie pas que je puisse vous y conduire partout, rue par rue, maison par maison. "Savoir", en revanche, exprime une connaissance profonde: "Je sais qui vous êtes." veut exprimer que je vous connais extérieurement et intérieurement; "Je sais que vous dites la vérité" (et jamais: "je connais") correspond à une conviction intime. C'est ainsi qu'on peut dire: "Je connais ce poème" c'est-à-dire: "Je connais son titre, j'ai entendu son contenu, même je le comprends"; par contre: "Je sais ce poème" signifie non seulement que je connais mais que je le comprends fort bien en profondeur, que je peux le réciter par coeur. Le résultat est qu'il n'est pas possible de substituer partout "connaître" pour "savoir"; exemple: "Je connais cette région", jamais: "je sais cette région." "Je connais cet homme." jamais: "Je sais cet homme"; tout ceci, vous le savez bien. En revanche, faites-vous la différence entre: "Il sait que je suis malade" jamais "Il connaît que je suis malade"; "Tu sais ce qui lui est arrivé?" jamais: "Tu connais ce qui lui est arrivé?" Dans certains cas, si les deux possiblités existent, par exemple: "savoir un poème" et "connaître un poème", il faut se rappeler qu'en utilisant l'un ou l'autre de ces verbes, nous ne disons pas la même chose à notre interlocuteur.

Terminons par la plus emberlificotée, c'est-à-dire la plus embrouillée, la plus entortillée des phrases que nous ayons entendues ces derniers temps; la voici: "Je me demanderai si le Docteur Monod saura la façon dont nous procédons dans le moment."; si nous voulons parler français, il faut dire: "Je me demande si monsieur Monod saura comment (sera mis au courant de la façon dont...) nous agissons en ce moment" Tout d'abord, "se demander" peut être utilisé au passé: "Il y a un moment, je me suis demandé si..." ou "Je me demandais si..."; dans le présent: "Je me demande si...", mais jamais dans le futur car nous ne pouvons pas savoir si "nous nous demanderons quelque chose dans un instant."

Autre chose: le nom "docteur" ne s'applique qu'aux docteurs en médecine quand on s'exprime en français, les autres sont, comme tout le monde, "Monsieur" ou "Madame", "Mademoiselle". Par ailleurs, on ne peut pas "savoir la façon" on peut: "savoir comment..." ou "savoir de quelle façon". Je ne choisirai pas "procéder" bien que ce ne soit pas faux, mais il me rappelle trop l'anglais "to proceed" c'est pourquoi je préfère "agir"; d'ailleurs, pour être sûr de ne pas me tromper, je préfère utiliser des mots bien français.

"Moment" est un nom employé en de nombreuses circonstances; nous ne nous occuperons que de celles qui se rapprochent le plus de "dans le moment". Aujourd'hui, cette expression n'est guère utilisée mais nous pouvons l'envisager dans le passé, par exemple: "dans le moment, il est resté comme paralysé de frayeur" c'est-à-dire "Pendant un court instant, il est resté comme paralysé..."; je ne l'ai jamais vue, ni entendue utilisée ni au présent ni au futur. "Dans un moment" signifie qu'une action va se passer sous peu: "Partez! La bombe va éclater dans un moment."

DIFFICULTES: français/anglais

TEST 16

1. Repeat it word for word
2. Perhaps she will stay with them
3. Phone them any time
4. They have been on strike for three months
5. On the third floor of the City Hall
6. They slept on the train
7. That old house is still on sale
8. He was greeted on his arrival
9. July sixteenth (16)
10. She started weeping again
11. Strong enough to win the game
12. Something new for them
13. Send the answer by return mail
14. She stole the pen from her young brother
15. She is getting ready to go to bed
16. Sit on my right
17. Such amusing books
18. She washes her hair once a week
19. Some of the apples were rotten
20. She resembles her old aunt

Score__________per cent

1. Répétez-le mot à mot.
2. Peut-être qu'elle va rester avec eux — peut-être restera-t-elle avec eux.
3. Téléphonez-leur n'importe quand (en tout temps).
4. Ils sont en grève depuis trois mois — ils ont fait la grève pendant...
5. Au troisième étage de l'Hôtel de ville (de la Mairie).
6. Ils ont dormi dans le train.
7. Cette vieille maison est encore en vente (à vendre).
8. Il fut salué à son arrivée — on l'a salué à son arrivée.
9. Le 16 juillet — le seizième jour de juillet.
10. Elle s'est remise à pleurer — elle a recommencé à pleurer.
11. Assez fort pour gagner la partie (la joute).
12. Quelque chose de nouveau (de neuf) pour eux.
13. Envoyez (expédiez) la réponse par retour du courrier.
14. Elle a volé le stylo à son jeune frère.
15. Elle se prépare à se mettre au lit — à aller au lit — à aller se coucher.
16. Assoyez-vous à ma droite — à ma droite de moi.
17. Des livres si amusants.
18. Elle se lave les cheveux une fois la (par) semaine.
19. Quelques-unes des pommes étaient pourries (gâtées).
20. Elle ressemble à sa vieille tante.

A.C.F.A. Régionale d'Edmonton

"Curling" février '79

QUAND: 23 & 24 fév. '79

TEMPS: 18h. à 22h. chaque soir

Combien de parties: 6 parties par équipe

Combien de participants: 64 seulement

Comment joindre: par équipe mixte ou individuellement

Coût: $10.00 par personne

La distribution des prix (1er, 2ième, boobie) aura lieu à un party après le dernier match de samedi soir.

Postez vos entrées ainsi que votre chèque payable à la régionale de l'A.C.F.A. d'Edmonton à:

Ernest LeFebvre
8403-76e Rue
EDMONTON, Alta
T6C 2I8

Faculté Saint-Jean



Gilbert Parent et Pierre Lamoureux font la gigue au campus ouest.



La chorale Saint-Jean représenta les Franco-Albertains au Concert Multiculturel.



Départ de la course à la "barouette ukrainienne".

Une fin de semaine chargée à la Faculté

Les études ont dû souffrir la semaine dernière. La cité étudiante de la FACULTE SAINT-JEAN avait prévu toute une gamme d'activités variées pour les 9, 10 et 11 février. On célébrait en même temps le fait multiculturel en Alberta et l'hiver.

LA GIGUE AU HUB.

Vendredi après-midi, afin de faire connaître les activités prévues, un groupe d'étudiants de la Faculté s'est installé au HUB sur le campus ouest. En face du corridor qui conduit à la bibliothèque Rutherford, la chorale a interprété des chansons canadienne-françaises. Les étudiants du campus ouest se demandaient ce qui se passait. Le mystère fut vite éclairci car on agitait des grosses grenouilles en peluche et des panneaux d'identification. Puis, c'était le tour des gigueurs. Animés par un violonneux et un guitariste, Gilbert Parent et Pierre Lamoureux attiraient vite l'attention. Habillés en canadien avec ceintures fléchées, tuques et chemises de bûcheron, ils arrêtaient les passants.

Bientôt se joignaient à eux non seulement des étudiants de la Faculté Saint-Jean, mais d'autres étudiants et même le concierge. Pour encourager ces derniers, on offrait des bons pour une bière gratuite à consommer au disco le soir même. Emportés par l'enthousiasme, on a fini par explorer le HUB sur toute sa longueur, en dansant la farandole.

UN SPECTACLE MULTICULTUREL

Un concert de chants et de danses de pays aussi divers que la Corée et la Roumanie a eu lieu le vendredi soir à l'auditorium de la faculté. Il était organisé par Yvon Laberge et d'autres étudiants du comité multiculturel en collaboration avec une association de jeunes chanteurs et danseurs. Plus d'une trentaine de pays étaient representés et la soirée s'est déroulée dans un kaléidoscope de couleurs, de sons et de mouvements.

LE DISCO

Les mêmes artistes se sont joints aux spectateurs et aux universitaires après le spectacle pour danser sur une musique moderne. On n'oublia pas cependant les traditions car, plus tard, la danse canadienne-française était enseignée à tous. Quand le plancher de la cafétéria cessa finalement de résonner, le matin n'était pas loin.

LE PETIT DEJEUNER-CAUSERIE

Un certain nombre de ces gens se sont tout de même levés à temps le lendemain matin pour prendre le petit déjeuner en compagnie d'André Gareau, professeur de psychologie à la faculté. Le petit déjeuner terminé, M. Gareau a résumé les résultats des recherches sur l'attitude et le comportement à l'égard de la langue française chez les jeunes Franco-Albertains.

Malgré une tendance assez générale dans les écoles vers l'utilisation toujours grandissante de l'anglais, quelques étudiants de la faculté ont témoigné qu'ils parlaient mieux et plus souvent le français depuis leur inscription à la Faculté Saint-Jean.

LE CARNAVAL D'HIVER

Il faisait un peu "frisquet", mais les étudiants ont quand même réussi à terminer leurs sculptures de glace à temps pour le concours. Ces oeuvres d'art passagères, devant la résidence, surveillaient le départ et l'arrivée des courses de ski et de raquettes.

Pour ne pas abandonner l'esprit de multiculturalisme à l'intérieur de ce festival canadien-français on faisait aussi la course à la "barrouette ukrainienne": deux skis de fond aux mains, on était poussé par un raquetteur! Le soir, Bertrand Michaud a brûlé son stock de bois pour lutter contre la température de moins 25. Malgré ce feu de joie allumé devant la résidence, on devait chanter bien fort pour se réchauffer.

La salle de lecture de la bibliothèque était plutôt déserte ce dimanche-là...

La bonne alimentation: faut y penser

Ah ! Les fraises et les framboises . . .

Eh bien maintenant plongeons dans le monde des fruits, de la petite fraise des champs à la citrouille halloweenienne. Tous sont désirables, mais hélas trop souvent oubliés...

J'aimerais tout d'abord vous donner quelques considérations d'ordre général au sujet des fruits. Une ration quotidienne idéale devrait contenir au moins deux (2) fruits ou leur jus, dont au moins une source satisfaisante de vitamine C comme orange, pamplemousse, mandarine, tomate (ou leur jus et le jus de pomme vitaminé). Ce sont assez souvent les fruits du petit déjeuner, mais ils peuvent être consommés, bien sûr, à tout moment de la journée. On les appelle les fruits citrins. Ensuite s'ouvre à nous une gamme intéressante de fruits qui ne demandent qu'à être mieux connus et à faire partie de notre diète quotidienne.

Ainsi, en plus de nos fruits citrins bien connus, nous avons les fruits séchés comme dattes, raisins secs, figues, pruneaux secs, de même que les pêches, poires, bananes et abricots séchés.

Puis viennent ceux qu'on nomme fruits oléagineux comme les noix du Brésil, les amandes, les noix anglaises, les pistaches. Et finalement toute la gamme des autres fruits que l'on trouve sur le marché à l'état frais, congelé ou encore en conserve.

En plus de la vitamine C, les vitamines contribuent à un certain apport en calcium, en fer (fruits secs et oléagineux surtout), vitamine A (les fruits jaunes surtout comme cantaloupe, melon d'eau, abricots secs, pêches, prunes et tomates), et en thiamine, surtout pour les oléagineux. Finalement, il ne faut pas oublier que les fruits mangés nature fournissent des fibres alimentaires ainsi que des glucides, importante source d'énergie.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, je veux vous donner quelques façons de servir les fruits: nature, ils apportent la couleur, saveur et texture et enrichissent ainsi un repas. Les jus de fruits peuvent servir dans les desserts à la gélatine. Ajoutés au yogourt ou aux céréales, ils apportent ce petit goût fruité irrésistible. Plusieurs recettes mêlent maintenant les fruits avec les viandes, les légumes, pain et les céréales. C'est un vaste et excitant domaine à explorer.

Seulement un petit mot au sujet du coût des fruits. Avez-vous seulement déjà pensé à celui des aliments que l'on sert souvent comme dessert ou au goûter? Comparez avec les pâtisseries, les friandises, les boissons gazeuses et autres produits de la sorte, et vous verrez que les fruits ne sont pas les achats qui crèvent votre budget alimentaire.

Encore plus de fruits la semaine prochaine.

Huguette Cloutier.

CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

LUNDI AU VENDREDI

(MAGAZINES et VARIETES)

09:30 LA VIE QUOTIDIENNE

11:00 L'AMI BOULANGER

11:30 LES COPAINS D'ABORD

24:08 ALLIAGE

L'AMI BOULANGER

(INFORMATIONS et ACTUALITES)

08:00 LE MONDE CE MATIN

12:00 LE MONDE MAINTENANT

13:03 PRESENT NATIONAL

17:00 DE TOUT LES POINTS DU MONDE

17:20 AU RYTHME DU MONDE

20:00 LE MONDE CE SOIR

(EMISSIONS CULTURELLES ET MUSICALES)

2100	BOOK CLUB	ART AUJ.	LITT. AU PLUR.	LIVRES & H.	PONT DES ARTS
2130	FOLKLORE	JAZZ LIBERTE	HORIZONS	ENTRETIENS	A CAPELLA
2200	MUSIQUE CAN.	ORCH. CAN.	GRANDS CONC.	ORCH. SYMPH.	MUS. NATIONS
2300	ESCALES	DOCUMENTS			PREMIERES
2330			ATELIER	FEUILLAISON	

EMISSIONS LOCALES

****

LA FOLLE AVOINE 1803 - 2000
... comme on appelle parfois cette jeunesse en découverte de soi. Ces deux heures de musique jeune, vibrante, dynamique, originale ou complètement folle leur appartiennent, de même que l'amitié, l'attention et l'intérêt de l'animateur Frédéric Nicoloff.

****

DISCO JEUNESSE 0900 - 1000
Les dernières nouveautés du disque sont le prétexte musical de donner à la jeunesse l'occasion de s'exprimer. Chroniques, grands reportages, tribunes libres, analyses... de l'actualité jeunesse en Alberta. Animateur: Frédéric Nicoloff

****



Frédéric Nicoloff



Pierre Labelle dans Loto-nomie aux Beaux Dimanches





Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 24 février au 2 mars 1979

Volume 13 numéro 9

supplément : 4 pages

samedi

samedi 24 février

8h00 **L'ECOLE DE SKI DE RANDONNÉE SUN LIFE**
De Banff. Narrateur: Gaétan Montreuil.

8h30 **PASSE-PARTOUT**
Emission du ministère de l'Education du Québec pour les enfants d'âge préscolaire. A travers les marionnettes, les enfants retrouvent des situations semblables à ce qu'ils vivent.

9h00 **CANDY**
«Une journée merveilleuse».

9h30 **LES AVENTURES DE PINOCCHIO**
Série réalisée par Luigi Comencini, avec Andrea Balestri, Gina Lollobrigida et Nino Manfredi.

10h00 **PORTRAITS D'ENFANTS**

10h30 **LES HEROS DU SAMEDI**
Tournoi de hockey à Québec, pour la coupe internationale Pee Wee Anim.: Serge Arsenault et Jean Pagé. Analyste: Charles Thiffault. Réal.: Raymond-Marie Gagné.

11h30 **TELÉJEANS**



Chroniqueur: Dominique Arel. Anim.: **Jacques Lemieux**. Rech.: Diane England et Elisabeth Gagnon Réal.: Jean-Luc Paquette et Max Cacopardo.

12h00 **DECLIC**

12h30 **LES JEUX D'HIVER DU CANADA**
En direct de Brandon, Manitoba. Clôture des Jeux. Anim.: Pierre Dufault et Claude Quenneville. Réal.: Jacques Viau.

14h30 **FILM**

15h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**



Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Gaétan Deschênes. Journaliste: Noël Gauthier. Réal.: François Tran.

16h00 **LA COURSE AUTOUR DU MONDE**
Concours permettant à huit jeunes francophones de filmer pendant six mois les sujets de leur choix sur chacun des continents. Anim.: Alain Stanké. Réal.: Henri Parizeau. «Coupe-interview».

17h00 **BAGATELLE**
«Caliméro, poussin dangereux». «Toffsy»: «Arthur et l'herbe musicale». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Les Frères Wright». «Linotte et Finaud»: «Les Cieux envahisseurs». «Contes du folklore japonais»: «Le Chien du laboureur». «Monsieur Magoo». «Mini-Proutt»: «Exploration». «Pouf et Riqui». «Bugs Bunny». «Les Voyages de Tortillard»: «C'est élémentaire, mon cher».

18h00 **LA SOIREE DU HOCKEY**
Au Forum de Montréal, les Blues de St-Louis rencontrent les Canadiens. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

20h30 **HEBDO-SAMEDI**
Animateur: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.

21h30 **LA FEMME BIONIQUE**
«La Filière africaine». Avec Lindsay Wagner.

22h30 **TELEJOURNAL**

22h45 **DERNIERE EDITION**

23h00 **LES AFFAIRES DE L'ETAT**

23h10 **CINEMA**

dimanche

dimanche 25 février

8h30 **PASSE-PARTOUT**

9h00 **WICKIE**
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «La Revanche du poisson-scie». June retourne au village avec la scie du poisson-scie qui s'en était détachée. Les poissons-scie coulent deux bateaux Vikings.

9h30 **GRISU, LE PETIT DRAGON**
La vie de deux dragons: le père, Fumé, et son fils, Grisu. «Le Roi de la navigation».

9h45 **UNE FLEUR M'A DIT**
Des fleurs marionnettes invitent les jeunes et leurs amis à des fêtes Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Manipulateurs: Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Marionnettiste: Hélène Falcon. Réal.: Réal Gagné. «Chacun est unique».

10h00 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
Célébration de la messe par le père Arsène Richard. Réal.: Jacques Lemay. CBAFT-Moncton.

11h00 **LES MÉTIERS TRADITIONNELS**
«Jean Perron, sellier». L'artisan nous parle de bourrellerie. Réal.: Léo Plamondon.

12h00 **UNIVERS DES SPORTS**
«Championnat du monde de ski nordique pour juniors». Au Mont Sainte-Anne, Québec. Anim.: Gérard Potvin Anal.: Gérard Larouche et André Robert. Réal.: Jean-Claude Houde.

13h30 **LA SEMAINE VERTE**
Dossier: «Le Contrôle de la population de phoques du Groenland». La chasse: endroits, types, techniques, volume et contrôle, quotas, nombre de chasseurs, aspect économique Inv.: docteurs Paul Montreuil, Jean Boulva, Jean Fréchet et David Sergeant; MM. Benjamin Simard, Ecole de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe; Phil A. Beauchesne, inspecteur de district de chasse; Liguori Otis, chasseur côtier, et Amédée Lapierre, ex-spécialiste en pêche et chasse hauturières. «L'Assemblée annuelle de la coopérative fédérée», avec André Laprise. Rech.: Henri-Paul Proulx. Int., textes et anim.: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

14h30 **MUSIQUE MINIATURE**
Invitée: Eileen Keown, pianiste. Au programme: «Clair de lune» (Debussy), «Les Grandes Portes de Kiev» (Moussorgsky), «Sonata Quasi una fantaisia» (Beethoven), «Traumerei» (Schumann) et «Rosemary» (Frank Bridge). Anim.: Normand Séguin. Réal.: Armand Baril, CBXT-Edmonton.

15h00 **AUX FRONTIÈRES DU CONNU**
L'Ethologie (dernière de 3). «Les Migrations». La migration des oiseaux est un phénomène encore inexpliqué. Inv.: MM. Raymond McNeil, du CREM de Montréal; Jean Brémond et Michel Kreutzer, de l'Université de Paris. Narrateur: Marc Fillion. Intervieweur: Paul-Emile Tremblay. Réal.: Jean Martinet. **Reprise demain 23 h 20.**

15h30 **CINÉ POP**
Les Dernières Neiges du printemps (Ultima neve di primavera). Drame réalisé par Raimondo Del Balzo, avec Akim Fehmiu, Renato Cestie, Agostina Belli et Nino Seguerini. Le fils d'un avocat se sent négligé par son père veuf. La fiancée de celui-ci conseille de prendre des vacances avec son fils, qui connaîtra quelques moments de bonheur avant d'être atteint d'un mal incurable (It. 70).

Loto-nomie
le 25, 20 h 40

Sur la dépendance économique de la femme

L'émancipation de la femme par le MLF a-t-elle vraiment atteint cette ampleur qui faisait craindre à certains un grand bouleversement socio-culturel? Il semble que non et les couples dont le mari et l'épouse se partagent les tâches ménagères, l'éducation des enfants et qui vivent en harmonie sont moins nombreux qu'on ne le croit.

Pour une majorité de maris, leur femme fait toujours partie de leurs biens meubles et immeubles et elle doit demeurer sous leur coupe. Ces ménages, compte tenu des grands changements contemporains, tiennent ensemble on ne sait trop comment... Dans la majorité des cas, la moindre émancipation économique de l'épouse perturberait peut-être ce fragile équilibre.

Cette condition féminine, qui ne devrait laisser personne indifférent puisqu'elle concerne la moitié de l'humanité, c'est avec un «regard affectueux» et «crainte et tremblement» que l'auteur, Jean Pierre Plante, et le réalisateur André Bousquet, ont voulu l'envisager. La dramatique **Loto-nomie,** qu'ils présenteront aux **Beaux Dimanches** le 25 février à 20 h 40, ne manquera pas de passionner un vaste public.

La dramatique

Ti-Gilles et Manon forment l'un de ces nombreux couples des quartiers ouvriers où le mari, après les premières amours, se laisse peu à peu figer dans ses habitudes et se durcit dans ses préjugés. Certes, ce n'est pas un mauvais garçon. Il ne bat ni ne maltraite sa femme et ses enfants; mais, imbu de ses prérogatives de mâle, il méconnaît le travail de celle-ci, ignore ses plus légitimes désirs et lui reproche ses «récriminations». Aucunement attiré par la vie au foyer, il ne se plaît qu'en compagnie de ses «chums». L'essentiel, pour lui, c'est la camaraderie virile comme l'a si bien décrite Malraux et que certains satisfont soit dans le sport, soit à la guerre. Quant à ses enfants, qu'il prétend aimer parce qu'il les fait vivre, il s'excuse de ne les pas voir souvent en disant qu'il n'a pas la manière.

Ainsi, entre deux disputes avec Manon, Ti-Gilles plastronne devant ses copains aussi bien au travail qu'à la taverne, au billard comme au cabaret... Jusqu'au jour où Manon gagne $25 000 dollars à la Loto-Québec.

Comme il fallait s'y attendre, Ti-Gilles se comporte aussitôt comme si cet argent était le sien. Il esquisse des projets, attire l'attention de ses copains de travail, provoque son patron et fait tout pour perdre son emploi. Rien de grave, il a de l'argent!

Seulement, quand Ti-Gilles revient à la maison et qu'il n'y trouve ni Manon ni les enfants, il ne peut admettre, dans sa grande naïveté, que sa femme soit vraiment et définitivement partie. Tout d'abord, elle n'a pas le droit de lui faire ça!...

Lors d'une ultime rencontre au restaurant, Ti-Gilles admettra mal que Manon veuille refaire sa vie de son côté. Sincèrement peiné parce qu'il l'aime encore et a surtout besoin d'elle, Ti-Gilles tentera d'ironiser: «Simonaque, on aura tout vu! La libération de la femme par la Loto-Québec!»

Deux personnes très différentes, unies par les liens du mariage. Deux concepts de vie très différents qu'une certaine somme d'argent, catalyseur vigoureux, vient lancer dans deux directions opposées. Combien de femmes, dans la situation de Manon, feraient de même?

La réalisation

Dès les premières images de **Loto-nomie,** nous sommes captivés par un ton, un rythme, une interprétation qui atteignent le comble du naturel. Cette modeste cuisine devient nôtre et il nous semble en connaître les occupants depuis toujours...

Qu'il nous entraîne à la suite de Ti-Gilles dans la rue, à la taverne ou à son travail, le réalisateur André Bousquet, grâce à un découpage à la fois serré et souple, nous tient constamment en alerte. Pas un temps mort. Tout se tient en un bloc solide où le comique et le pathétique se côtoient.

Simplicité, clarté, logique du texte et de la mise en scène ne sont pas exclusives de la sensibilité et des fines nuances psychologiques. D'ailleurs, André Bousquet a été fidèle au désir de l'auteur de ne pas présenter des personnages monolithiques tout blanc ou tout noir. Et les plus fugitives réactions des protagonistes sont enregistrées avec précision. Une réalisation sobre et aussi émouvante qu'habile.

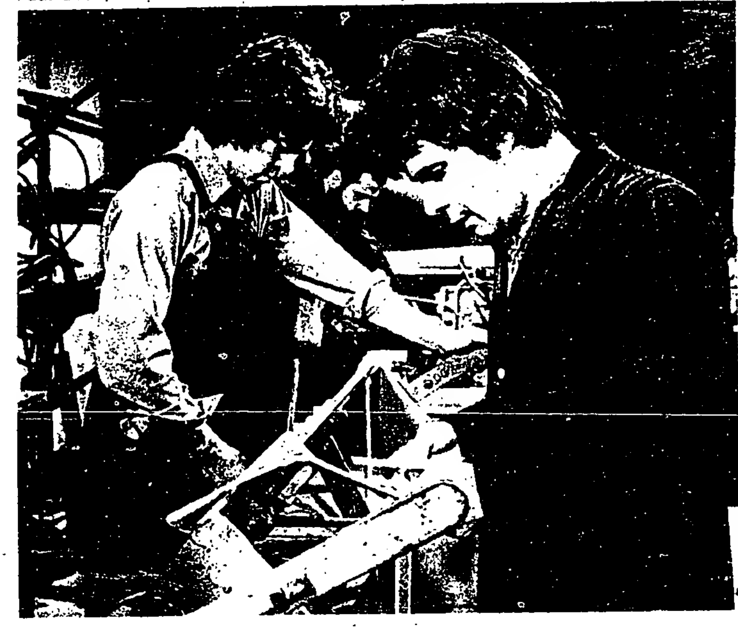
Tout le monde connaît le chaleureux fantaisiste Pierre Labelle (Ti-Gilles); mais tout le monde saura désormais que cet humoriste authentiquement québécois est aussi un comédien talentueux plein de ressources dramatiques. On remarquera également le jeu sensible tout en retenue de Michèle Deslauriers (Manon), de même qu'une Janine Sutto toujours excellente. Quant à Benoît Girard, Jean-Louis Paris et Jean Mathieu, ils incarnent avec conviction des rôles épisodiques bien sentis.

L'auteur

Avec **Loto-nomie,** Jean Pierre Plante vient d'écrire sa première dramatique; mais c'est déjà un jeune auteur très bien connu des téléspectateurs de Radio-Canada. On se souviendra en effet qu'il écrit les textes de plusieurs émissions pour enfants dont: *Minute Moumoute, la Fricassée* (en collaboration), *Pop Citrouille.* En plus de participer comme scripteur à des émissions telles *Bye-Bye 76* et 78, il collabore régulièrement à *Du tac au tac.*

René Houle

Paul Dion, Christian St-Denis et Pierre Labelle



17h00 **SECOND REGARD**



Animatrice: **Myra Cree.** Réal.: Roger Barbeau.

18h00 **HEBDO-DIMANCHE**
Animateur: Jean Ducharme. Interviewer: Denise Bombardier. Réal.: Michel Beaulieu.

19h00 **CHEZ DENISE**
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, Françoise Berd, Sophie Lorain, France Castel, Arlette Sanders, Alain Bolduc, Paul Berval et Chloé Legris. «Les Italiens». Denise offre l'hospitalité à la soeur de Federico pour une nuit, mais c'est six personnes d'une même famille qui s'annoncent. Réal.: Pierre Gauvreau.

19h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Faut voir ça: Monique Leyrac. (2e de 4). Inv.: Viola Léger chante un extrait d'opéra; Alain Lamontagne, raconteur, s'accompagne à l'harmonica; Andrée Lachapelle chante; les Mimes électriques et Caroline Farrell. Monique Leyrac dans un numéro de science-fiction «Astrobus pour Vénus» et avec John Stanzel dans un numéro de claquettes. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan. Coord.: Maurice Dubois.

20h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Tout rien. Film d'animation de Frédéric Back illustrant la naissance des couleurs et des formes de la vie.

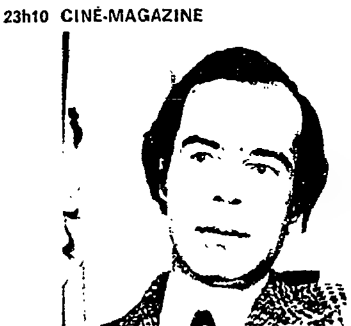
20h40 **LES BEAUX DIMANCHES**
Loto-nomie. Dramatique de Jean Pierre Plante. Avec Michèle Deslauriers, Pierre Labelle, Janine Sutto, Benoit Girard, Jean Mathieu, Jean-Louis Paris, Claude Desjardins, Serge Elémond, Paul Dion, Lothaire Bluteau, Yolande Binet, Nicole Boulay, Nicole Goyette et Marc Messier. Une femme gagne une somme rondelette à la loterie. Son mari se comporte comme si c'était lui que la chance avait favorisé. Il se livre joyeusement à des projets qui lui paraissent tout naturels. Réal.: André Bousquet.

21h40 **LES BEAUX DIMANCHES**
L'Observateur. Court métrage sur la façon de vivre le métier de comédien. Ecrit et réalisé par André Brassard, avec Michèle Rossignol, Marcel Sabourin, Francine Ruel, Daniel Simard, Yves Desgagné et Suzanne Marrier. — «Les Insolences de Claude-Henri Grignon». Un aspect de la politique d'acquisition de collections spéciales de la Bibliothèque nationale. Rech.: Lise Richer-Lortie. — «L'Homme québécois dans le cinéma québécois». Comment les cinéastes ont-ils perçu l'homme depuis 1943? Rech.: Jacques Lamoureux. — «Made ici». Création et fabrication d'objets design au Canada. Inv.: Jean-Louis Robillard, designer et architecte. — «Restauration des oeuvres d'art et leur protection». Inv.: M. Guindon, directeur général du patrimoine, au ministère des Affaires culturelles, et M. Ashton, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Rech.: Lise Richer-Lortie. — «Les Cafés-théâtre». Inv.: Jean Barbeau et François Beaulieu, auteurs; Mathieu Gaumont, metteur en scène; Marie-Hélène Gagnon, comédienne, et Stéphane Leclerc-Marois, du café-théâtre le Pont tournant. Rech.: Colette Beauchamp. Anim. et int.: Pierre Olivier. Rech.: René Homier-Roy. Réal.: Jean Bissonnette et Royal Marcoux.

22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**

22h45 DERNIERE EDITION

23h10 **CINÉ-MAGAZINE**



Chronique de films et d'actualité. Anim.: **Jacques Fauteux.** Rech.: Jean-Claude Carqueville. Documentalistes: Lise Marchand et Denise Lord. Réal.: Armand Fortin.

23h55 **D'HIER À DEMAIN**

L'école de New York

lundi

26 février

8h55 **OUVERTURE ET HORAIRE**

9h00 **EN MOUVEMENT**
Est-ce que l'exercice augmente l'appétit? Anim.: Pierre Tessier Part.: Suzanne.

9h15 **LES ORALIENS**
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec.

9h30 **PASSE-PARTOUT**

10h00 **UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE**
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: l'art. «Les Vêtements».

10h15 **VIRGINIE**
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Une ourse musicienne».

10h30 **MAGAZINE-EXPRESS**
«Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Rajeunir une maison: par la peinture, en recouvrant un mobilier de certains matériaux miroitants. «La Chaine haute fidélité», avec Pierre Charest, électronicien. Les écouteurs: types; avantages et désavantages de chacun; mention «avertissement médical». Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 **LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE**
Soupe à la choucroute, avec Louise Godin. Coussin fabriqué à partir de cravates anciennes, avec Josée di Stasio. Petite table originale, avec Jacques Bouchard.

11h30 **ARTISANS QUÉBÉCOIS**
«La Fonderie artisanale». Jean-Jacques Trudel, de Daveluyville, fait sa fonte de la même façon que ses ancêtres il y a 125 ans. Réal.: Bernard Gosselin. Prod.: ONF.

12h00 **VERS L'AVENTURE**
«La Fuite».

12h30 **LES COQUELUCHES**
Du Complexe Desjardins. Anim.: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Rogert Joubert. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
«Les Collectionneurs». L'art est-il à la portée de tous? Faut-il posséder un vaste bagage artistique avant de faire sa première acquisition, entreprendre une modeste collection? Inv.: Louise Pelletier et Marc Hébert, collectionneurs, et M. Jean Trudel, directeur du musée des Beaux-Arts de Montréal. Int.: Aline Desjardins. — «Capitaine Louise Chevalier, première Canadienne ingénieur d'essai en aéronautique». Diplômée de l'Ecole des pilotes d'essai Edwards, Californie, cette Montréalaise de 26 ans est rattachée depuis un an à la base militaire de Cold Lake, Alberta. Réal.: René Généreux, CBXFT. — «Auto-Correct-Art». Un jeu nouveau, passe-temps autant qu'instrument pédagogique. Inv.: France et André Dion, concepteurs d'Auto-Correct-Art; Michel Carbonneau, professeur en pédagogie du jeu, et Olivier Lorrain, étudiant. Int.: Louise Arcand. Réal.: Georges Francon.

14h30 **D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE**
De Jonquière. «Vivre en ville, vivre en campagne». Les avantages de la ville, la quiétude de la campagne. Inv.: M. et Mme Henri Gagnon, MM. Pierre Lafond et Auguste Bélanger. Réal.: Daniel Hamel.

15h30 **AU JARDIN DE PIERROT**
«La Ronde des doigts».

15h45 **LES CHIBOUKIS**
«Les Chiboukis motorisés».

16h00 **BOBINO**
Avec Guy Sanche. Voix de Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 **LE GUTENBERG**
Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais. «Papa galette».

17h00 **L'HEURE DE POINTE**
Magazine animé par Winston McQuade et Pauline Julien. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard: les disques, avec Benoit L'Herbier. Dir. musicale: Serge Brodeur. Réal.: André Desbiens. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 **COSMOS 1999**
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. «Taybor le commerçant». Des objets luminescents apparaissent sur la base Alpha, provoquant la cécité chez ceux qui y touchent. Ils annoncent la visite de Taybor, qui apprécie la beauté de Maya et aimerait la troquer contre sa machine sauteuse.

20h00 **TERRE HUMAINE**
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Jean Duceppe, Dorothée Berryman, Serge Turgeon, Jean-Jacques Desjardins, Louis de Santis, Lizette Dufour, Jacqueline Plouffe et Alain Gélinas. Berthe reçoit sa part d'héritage de son grand-père Léandre. Michel, le fils de Jonas, ne semble pas s'entendre avec sa soeur Lina. Réal.: Yvon Trudel.

20h30 **À CAUSE DE MON ONCLE**
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Roland D'Amour, Lucile Cousineau, Claude Houle, Roger Turcot, Colette Courtois et Gilbert Comtois. Constatant qu'il y a beaucoup de gens âgés qui s'ennuient, Rita et Mme St-Amant décident d'ouvrir un club, «Les Proculéens». Réal.: Louis Bédard.

21h00 **LES JORDACHE**
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw. Avec Peter Strauss, Nick Nolte et Suzan Blakely. **2e de 11:** Tom, chassé de chez lui, a trouvé du travail dans le garage de l'oncle Harold. Il a une liaison avec Clotilde, la servante de son oncle. Rudy a besoin d'argent pour payer ses études. M. Boyland l'aide à trouver un emploi temporaire. Judy Prescott est à New York où elle espère faire une carrière d'actrice. Elle est courtisée par Willy Abott, un jeune capitaine de l'armée.

22h00 **PAPA, CHER PAPA**
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.

22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**

23h10 **NOUVELLES DU SPORT**

23h20 **AUX FRONTIÈRES DU CONNU**
Reprise de l'émission du dimanche 25 février à 13 h 30.

23h50 **UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE**

24h20 **CE DIABLE D'HOMME**
4e: «Les Orages de Prusse». L'absence d'Emilie, l'indifférence du roi et les persécutions de la Censure poussent Voltaire à accepter les invitations de Frédéric II. Celui-ci couvre son invité d'honneurs et d'or. Avec Denis Manuel, Claude Dauphin, Georges Descrières, Gérard Caillaud et André Valardy. Réal.: Marcel Camus.

23h00 DERNIERE EDITION

mardi

27 février

9h00 **EN MOUVEMENT**
«Abdomen». Le sauna. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Suzanne.

Femme d'aujourd'hui
semaine du 26, 13 h 35

Pour le plaisir d'un vaste public

Le **lundi 26 février** à 13 h 35, trois sujets seront au programme de **Femme d'aujourd'hui** qui sera animée par Louise Arcand. Ayant pour titre *les Collectionneurs*, la première chronique nous informera de la façon dont on peut faire la collection des oeuvres d'art. Aline Desjardins s'entretiendra avec deux jeunes collectionneurs qui nous diront s'il est nécessaire de posséder une vaste connaissance artistique ou une grosse fortune pour prendre ce genre d'initiative. Nous entendrons également le point de vue d'un spécialiste, M. Jean Trudel, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Recherche: Alma de Chantal. En deuxième lieu, nous rencontrerons Louise Chevalier, une Montréalaise âgée de 26 ans, diplômée de l'école des Pilotes d'essai d'Edwards en Californie, qui est depuis un an rattachée à la base militaire de Cold Lake, dans le nord-est de l'Alberta. Avec René Poivre, qui a fait la recherche, elle nous parlera de ce métier qu'elle aime beaucoup. Réalisation à Edmonton: René Généreux.

Pour terminer l'émission, il sera question d'un nouveau jeu qui s'intitule: Auto-correct-art. S'adressant aux enfants aussi bien qu'aux adultes, ce mini-ordinateur de base est un instrument pédagogique aux possibilités quasi infinies. Ce jeu québécois est déjà utilisé en Europe et dans plus de 500 écoles du Québec. Recherche: Denise Lord; réalisation: Georges Francon.

Sur la route de la paix sera le titre du premier sujet que vous présentera Françoise Faucher le **mardi 27**. Son invité, Alain Pronovost, nous parlera de cette route de paix qui est celle des Indes où il vécut durant trois ans. En relatant ses souvenirs, il appuiera sur le rôle de la femme indienne et sur les expériences qu'il a vécues au cours de ce voyage qui lui a permis de travailler avec différents groupes et de vivre avec plusieurs familles indiennes. Il

Alain Pronovost

nous parlera aussi du choc qu'un jeune d'Amérique ressent devant l'immensité des besoins de ce pays qui font contraste avec le luxe dans lequel nous vivons.

En deuxième partie, Ghislaine Paradis, comédienne et chanteuse, dira à Aline Desjardins ce qu'elle pense du tour du monde qu'elle fait présentement avec le cinéaste Daniel Bertolino. Ce dernier l'a choisie pour être la vedette de ses films. Et pour Ghislaine, il s'agit d'une occasion extraordinaire. C'est lors d'un récent passage à Montréal que **Femme d'aujourd'hui** a pu la rencontrer. Recherche: Solange Guilbert; réalisation: Lucille Paradis.

Hommage à Gaston Miron

C'est avec Lise Gauvin que Gaston Miron s'entretiendra au cours de l'émission du **mercredi 28** qui lui est consacrée. Bien connu comme poète ici et à l'étranger, Gaston Miron a joué un rôle de première importance en tant qu'éditeur de poésie québécoise. A l'occasion du 25e anniversaire de la maison d'édition *l'Hexagone*, **Femme d'aujourd'hui** a voulu rendre hommage à la fois au poète, à l'animateur et à l'éditeur.

Parler de Gaston Miron, c'est parler de tout cela car on ne



Gaston Miron photo Kerc

saurait détacher son action sociale de sa poésie ou de son travail d'éditeur. Cet homme dont les activités furent et sont multiples, qui n'a jamais craint d'aller jusqu'au bout de ses convictions, présente tant de facettes qu'il serait injuste de ne s'attarder qu'à l'une d'elles. Cependant, on ne saurait ignorer le rôle important qu'il a joué en tant qu'éditeur. Bien qu'il ait publié lui-même à diverses reprises dans des journaux et des revues, ce n'est qu'en 1970 que le public peut lire une partie de l'oeuvre du poète rassemblée en un volume intitulé *l'Homme rapaillé* et publié par la revue *Etudes françaises*. Et cette année, la revue *Liberté* consacre son dernier numéro à *l'Hexagone*. La Bibliothèque nationale souligne également le 25e anniversaire de *l'Hexagone* en offrant au grand public une exposition et plusieurs événements exceptionnels. A cette émission, nous découvrirons sans doute le poète mais aussi l'éditeur et l'homme qu'est Gaston Miron. Recherche: Lise Gauvin; réalisation: Yvette Pard.

La littérature et les enfants

Au cours de l'émission du **jeudi 1er mars**, Pauline Langlais rencontrera Michelle Provost, spécialiste en littérature enfantine pour le ministère de l'Education. Elles discuteront plus particulièrement de la collection «Raconte-moi mes droits», qui est publiée par la maison d'édition belge Dupuis. Chacun des dix albums qui composent cette collection illustre un des droits de l'enfant selon la Charte des droits de l'enfant. Il sera également question des différents types de littérature qui sont offertes aux enfants et de la polémique qui existe à l'heure actuelle entre ceux qui croient que l'on doit éliminer les contes de fées au profit d'ouvrages dont le but est avant tout d'informer. Dans cette discussion, on parlera aussi du rôle des parents qui devrait être plus actif. Recherche: Pauline Langlais.

Nous assisterons ensuite à un entretien entre Jacqueline Lemay et le cinéaste Jean-Claude de Roboly. Ce globe-trotter d'origine française qui vient de s'installer au Québec, a déjà fait un film sur les guérisseurs des Philippines dont nous verrons un extrait. Il nous parlera de sa conception des perceptions extra-sensorielles et de l'expérience qu'il a lui-même vécue, une expérience de ressourcement personnel grâce à l'énergie puisée à l'intérieur des Pyramides. Recherche: Jacqueline Lemay; animation: Françoise Faucher; réalisation: Robert Séguin.

Rachel Verdon recevra, le **vendredi 2 mars**, des spécialistes qui nous expliqueront un système d'assurance-vie qui permettrait une amélioration budgétaire. Invités: Pauline Jinchereau, superviseur du Service de formation d'agents d'assurance; Philippe Decelles, assureur, et Guy Charron, membre de l'Association des assureurs-vie du Québec et du Canada. Recherche et interviews: Rachel Verdon; réalisation: José Forest, de CBOFT-Ottawa.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour masqué».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«Le Cochon» (dernière de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Les Cowboys», «Partie carrée», «Le Téléphone». Réal.: Renault Gariépy, Pierre-Jean Cuillerier, Jean Picard et André Bousquet.

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Hygiène capillaire», avec Pierre Ladouceur. Comment choisir son coiffeur; coupe, mise en plis, teintures, permanentes. «Référence-express»: Service Action-Femmes du Conseil du statut de la femme. «La Protection de la jeunesse», avec Maurice Boisvert. La délinquance: âge, milieu, récidive.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Aménagement intérieur, avec Jean-Jacques Robillard. Restauration d'une fenêtre ancienne, avec Ken Meany.

11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Nakuru». Le lac Nakuru, en Afrique occidentale, est un des sanctuaires d'oiseaux les plus vastes du monde. On y trouve des flamants et des pélicans.

12h00 LASSIE
«Une piste mortelle» (2e). Lassie protège le chien blessé tandis que le cougar et le jaguar se livrent un combat sans merci.

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Jacques Blais, Raun Bankley, Renée Martel et Claire Gauthier. Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Jean Boisvert.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Sur la route de la paix». Notre monde a-t-il perdu le secret de la joie et de la paix? Le vrai chrétien peut-il être un homme heureux? Alain Pronovost parle de la femme indienne. Recherche et entrevue: Françoise Faucher. — «Ghislaine Paradis, comédienne, que devient-elle?» Elle fait le tour du monde avec le cinéaste Daniel Bertolino. Int.: Aline Desjardins. Réal.: Lucile Paradis.

14h30 CINEMA
Columbo: Plein cadre. Policier réalisé par Hy Averbcak, avec Peter Falk. En soignant ses alibis, un critique d'art assassine son oncle, riche collectionneur de tableaux (USA).

16h00 BOBINO

16h30 LES CONTES ORIENTAUX
Textes de Maria T. Daoust. Narratrice: *Christiane Delisle*. Musique: Pierre Leduc. «Les Rouleaux sacrés». Réal.: Jean Picard.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: le cinéma, avec Nathalie Petrowski; le livre, avec Paul-André Bourque. Réal.: Jean Rémillard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les Mousquetaires» devant donner un spectacle en Floride, ont des problèmes avec un des leurs qui ne veut pas monter sur scène.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Guy Godin, Catherine Bégin, Pascal Rollin, Claude Gasse, Marie-Odette *Guimont* et Lucie Saint-Cyr. Marguerite a une décision à prendre. Le chirurgien explique à Jacques qu'il devra soutenir sa femme dans son épreuve. Réal.: Aimé Forget.

20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Valérie Gagné, Margot Campbell, Yves Massicotte et Mario Verdon. «Le Sourire succès». Francine incite Rémi à prendre des cours de personnalité. Réal.: Rolland Guay.

21h00 TÉLEMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Rech.: Claudette Bastien-Lenihan. Reporters: René Ferron, Patrice Julien, René Maillot, Daniel Pinard, Madeleine Rousseau et Richard Vigneault. Réal.: Nicole Aubry, Pierre Charlebois, Normand Gagné, Pierre Leduc, Huguette Pilon, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques, Hélène Saint-Martin. Coord.: Micheline Di Marco.

22h00 L'ENFANCE À VIVRE
«Le Printemps dans nos ruelles». Invités: MM. Pierre Giolitto, dir. Centre de recherche et de documentation pédagogique, Grenoble, et Gilbert Voyat, psychologue, Suisse. Les problèmes de l'enfant vivant en milieu urbain. Narration: Marc Fillion. Rech.: Lorraine Benoit et Gérald Renaud. Texte et réal.: Gérald Renaud.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 RENCONTRES
Inv.: Jacques Ellul, professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, membre du Conseil national de l'Eglise réformée de France, historien. A publié «La Trahison de l'Occident» (dern. de 2). Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h50 PROPOS ET CONFIDENCES
Jan Doat se raconte (dernière de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h20 CINEMA
Frontière chinoise (Seven Women). Drame réalisé par John Ford, avec Anne Bancroft, Margaret Leighton et Eddie Albert. Une femme médecin va travailler dans un petit poste éloigné. Son allure désinvolte et nonchalante provoque l'animosité de la directrice (USA 65).

mercredi

28 février

9h00 EN MOUVEMENT
Façons de se préparer pour les urgences physiques. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«Lazare».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 TAM TAM
«La Sériation» (4e de 5).

10h15 YOU HOU
«Le Nez» (1re de 4).

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité», avec Nicole Hébert-Marchand. La planification familiale: relations sexuelles après l'accouchement; méthodes de contraception; peut-on prendre la pilule pendant la lactation? «A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé. Les fruits d'hiver.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Huile pour le bain, avec Louise Latraverse. Conseils avant de partir en ski de randonnée, avec Hugues Ferland Comment traiter les objets de cuivre et de laiton, avec Ken Meaney.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Un rang de tabac». Les étapes qu'emprunte la feuille de tabac depuis sa cueillette jusqu'à sa transformation en cigarette.

12h00 TOUMAI
«Les Trafiquants» **(dernière)**.

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Carole Cloutier, Martin Stevens et Ranee Lee. Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Normand Mathon.

13h30 LE TELÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Hommage à Gaston Miron». Connu comme poète et éditeur de poésie québécoise, Gaston Miron célèbre cette année le 25e anniversaire de la maison d'édition «L'Hexagone». Rech. et int.: Lise Gauvin. Réal.: Yvette Pard.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
«Les Pieds agiles», danseurs folkloriques, de Vanier. Dir. Gilles Dubeau. Inv.: M. Omer Labonté et Mme Marie-Jeanne Nadon, chanteurs. M. Arthur Carle, joue de la bombarlouche. M. Dorésime Boileau raconte ses souvenirs. Jean-Marie Lachance, responsable de «Vacances-famille». Anim.: Pierre Paquette Rech.: Monique Lalande, Lucie Lépine, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Michelle Talbot. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 TES FILLES ET MES GARCONS

19h30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. «Les Fiançailles de Lucie» Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Christiane Pasquier, Louise Rinfret, Louise Laparé, Michel Forget, Denise Morelle, Marc Briand et Marie Cantin. Réal.: Florent Forget.

20h00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Michel Dumont, Jean-Luc Montminy, Louise Turcot, Paul Hébert, Mireille Deyglun, Anne Dandurand, Roger Turcotte, Robert Rivard, Danielle Schneider, Lionel Villeneuve, J.-Léo Gagnon, Jacques Rossi, Louise St-Pierre et Marc Malenfant. Abel est à la recherche de Catherine qui lui aurait pris quelque chose d'important. Réal.: Maurice Falardeau.

20h30 HORS SÉRIE
Au plaisir de Dieu (7e de 10). «La Réconciliation». 1936. L'Espagne est aux prises avec la guerre civile. Claude et Philippe s'y engagent. Ils en reviennent l'un déçu de la puissance qui a écrasé le peuple, l'autre dégoûté de l'ordre allemand. Lorsque, en août 1939, Hitler signe un pacte avec Staline, l'un et l'autre tombent de haut. Réal.: Robert Mazoyer.

21h30 SCÉNARIO
La Femme au géranium. Dramatique de Micheline Gérin et Andrée Saint-Laurent. Avec Huguette Oligny, Marie-Louise Dion, Olivette Thibault, Léo Illial, Louise Lambert, Marc Messier, Michel Côté, Guy Thauvette, Jean-Marie Lemieux, Hubert Noël, Guy Provost, Gisèle Trépanier et Roger Garceau (dernière de 4). Réal.: Guy Hoffmann.

22h00 SCIENCE-REALITÉ
«L'Obésité». Différence entre l'obésité et l'embonpoint: traitements, causes: facteurs psychologiques ou sociologiques. Inv.: Dr Michel Lelièvre, pédiatre et endocrinologue; Dr Guy Tremblay, pédo-psychiatre; Dr Robert Carrier, biochimiste; Dr William Henry Sebrell, directeur médical de «Weight-Watchers», et Dr Jacques Boulay, hématologue. Rech.: Jean-Denis Dubois Int.: Donald Dodier. Réal.: Thérese Patry.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. Témoignage d'une femme qui a pratique plus de 3,000 accouchements a la maison et d'une autre qui, à 82 ans, expérimente d'anciennes et de nouvelles recettes à base de plantes. *Anim.: Louise Imbeault. Réal.:* Jeannita Richard.

24h20 CINEMA
Les Camarades (The Organizers). Drame réalisé par Mario Monicelli, avec Marcello Mastroianni, Bernard Blier, Annie Girardot et François Périer. Turin 1905. Des ouvriers en textiles s'insurgent contre les accidents provoqués par les heures de travail trop longues. Après une protestation avortée, ils optent pour la grève (It. 63).

jeudi

1er mars

9h00 EN MOUVEMENT
«Troisième âge». Effets bénéfiques de la marche. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal.

9h15 LES ORALIENS
«L'Invitation».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«La Chauve-souris» (1re de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«La Valise». «Le Dîner des ratons laveurs». «La Maison sans porte ni fenêtre».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat», avec Viateur Perreault. Poterie: les fours et les cuissons. «Référence-express»: Société canadienne de la sclérose en plaques. «Des sites à découvrir», avec Pierre Vincent. Louisbourg: le Cabot Trail du Cap Breton: Louisbourg, ville mu-

sée qui fait revivre l'époque de 1745.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Un kimono, avec Marie-Josée Lanoix. L'usage de l'asclépiade dans la cuisine, avec Denise Allaire.

11h30 ACTION SANTÉ
Documentaire réalisé par François Brault. «Les Pompiers d'Outremont». Il y a deux ans, la ville d'Outremont entreprenait un programme de conditionnement physique pour ses pompiers.

12h00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Une étrange petite grenouille».

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Jacques Michel et Huguette Soucy. Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Littérature et les enfants». Inv.: Michelle Provost, spécialiste en littérature enfantine, pour le ministère de l'Education. Rech. et int.: Pauline Langlais. Entrevue de Jacqueline Lemay avec Jean-Claude Roboly, cinéaste. Rech.: Jacqueline Lemay. Anim.: Françoise Faucher. Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINÉMA
Impératrice Sissi. Drame réalisé par Ernst Marischka, avec Romy Schneider, R. Heinz Bohm et Magda Schneider. Devenue impératrice, Sissi traine une vie malheureuse parce qu'elle est tenue à l'écart d'un mari consacré aux affaires de l'Etat. Saura-t-elle sauvegarder son amour et son bonheur? (All. 56). (Suite jeudi 8, même heure).

16h00 BOBINO

16h30 SOL ET GOBLET

17h00 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois. Avec Michel Forget, Roger Lebel, Gilles Renaud, Serge L'Italien, Normand Chouinard et Anouk Simard. «La Partie de cartes». Un représentant de brasserie, étant retenu à Montréal par une tempête, tient à jouer aux cartes. Réal.: Roger Fournier.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
C'est arrivé entre midi et trois heures (From Noon Till Three). Western réalisé par Frank D. Gilroy, avec Charles Bronson, Jill Ireland, Douglas V. Fowley et Damon Douglas. Ayant fait un rêve prémonitoire, un bandit décide de ne pas participer au vol de banque prévu par la bande à laquelle il appartient (USA 75).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 TÉLÉ-SÉLECTION



Columbo: Subconscient (Double Exposure). Policier réalisé par Richard Quine, avec **Peter Falk**, Robert Culp et Robert Middleton. Un médecin se spécialise dans les travaux portant sur le subconscient. Il ne recule devant rien et se sert de tous les moyens audio-visuels pour éliminer un concurrent (USA).

24h20 CINÉMA

vendredi

2 mars

9h00 EN MOUVEMENT
Les menstruations et l'effort physique. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Le Ballon-balai».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 VIRGINIE
«La Girafe».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Femme dans ses différents âges», avec le Dr André Aubry. De 48 ans à la fin de la vie: le syndrome de la ménopause, aspects physiques et psychologiques. «La Fibrose kystique», avec le Dr Pierre Beaudry, pédiatre et pneumologue (dern. de 2). Que se passe-t-il au niveau des poumons chez un enfant atteint de fibrose kystique? Les problèmes respiratoires sont-ils plus graves que les problèmes digestifs?

11h00 TERRE ET MOISSONS
«Le Maïs et les plantes vivrières». Recherches en vue d'améliorer la productivité de ces aliments.

11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
«L'Ermite volé». Roger et Bill partent en excursion dans une tourbière, décidés à recueillir une récolte d'images. Ils doivent se méfier des pièges qu'un vieil ermite y a déposés pour protéger sa solitude.

12h00 PRINCE NOIR
«Le Fantôme de l'abbaye».

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Jacques Lepage, Jean-Lou Chauby, Frank Russel et Jean Robitaille. Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Louise Charlebois.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Femme et les assurances». Un système d'assurance-vie permettant d'améliorer notre administration budgétaire. Inv.: Pauline Jinchereau, Service de formation d'agents d'assurance; Philippe Decelles, assureur-vie agréé; Guy Charron, Association des assureurs-vie du Québec et du Canada. Rech., anim. et int.: Rachel Verdon. Réal.: José Forest, CBOFT-Ottawa.

14h30 LES ATELIERS
De Rimouski. Mme Rita Letellier, originaire de Trois-Pistoles, passe ses vacances à St-Simon-sur-Mer où elle cueille des fleurs des champs pour son herbier. Mme Alphonse Gagné, de l'Amy, fabrique des blagues à tabac en vessie de cochon. M. René Laporte, de Rimouski, travaille le bois. Anim.: Henri- St-Georges. Réal.: J.-Réal Gagné.

15h30 FANFRELUCHE
«Blanche-neige».

16h00 BOBINO

16h30 ES-TU D'ACCORD?

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo; les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Michel Gélinas.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 HEBDO—SPORTS

19h30 IL ÉTAIT UNE FOIS... L'HOMME
«Les Bâtisseurs de cathédrales».

20h00 DEUX ENFANTS EN AFRIQUE
Aventures de Wladyslaw Slesicki, d'après le roman «Le Gouffre noir». Avec Tomasz Medrzak et Monica Roska. 7e: «La Rencontre». Stas rencontre un explorateur qui possède encore de la quinine qui pourra sauver Nel.

20h30 SUPER STAR
Invitée: Nicole Martin. Au programme: «Bravo», «Bonsoir tristesse», «Quand on s'en va», «Oubliez» et une nouvelle chanson. Dir. mus.: Fred Farrugia. Anim.: Jacques Boulanger. Réal.: Aurèle Lacoste.

21h30 FORUM



Anim.: **Louis Martin.** Rech.: Fabienne Julien. Réal.: Solange Demeules.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 CINEMA
Comme un pot de fraises. Comédie réalisée par Jean Aurel, avec Jean-Claude Brialy, Jean Lefèbvre et Nathalie Courval. Un bellâtre fait croire à ses maîtresses qu'il est marié. Il pense ainsi éviter des ennuis (Fr. 73).



Les Grands Films
jeudi 1er, 20 h 30

«C'est arrivé... entre midi et trois heures»

Le jeudi 1er mars à 20 h 30, **les Grands Films** présentent *C'est arrivé... entre midi et trois heures* (From Noon Till Three), un western du réalisateur Frank D. Gilroy avec Charles Bronson, Jill Ireland, Douglas V. Fonley, Stan Haze, Damon Douglas et Hector Morales.

Effrayé par un rêve prémonitoire, Graham, bandit du Far West, lâche la bande à laquelle il appartient, juste avant d'attaquer une banque. Il attend ses complices chez une riche et belle veuve, Amanda, qu'il séduit. Lorsqu'elle apprend que la bande a été décimée et que ses meurtriers vont être pendus, Amanda enjoint à Graham de voler à leur secours comme son noble coeur de sudiste le lui commande.

Graham, prudent, préfère faire, à l'insu d'Amanda, un crochet par la campagne et change d'identité avec un dentiste ambulant qui sera tué à sa place. Mais la confusion et la douleur d'Amanda créent le mythe. Un journaliste fait de cette brûlante histoire un best-seller. Le monde entier ne rêve plus que par la romance de Graham et Amanda.

Quand Graham revient, Amanda préfère se suicider plutôt que de détruire la légende. Il ne restera plus au faux héros qu'à errer à la vaine recherche de son identité.

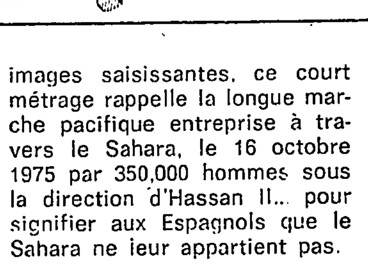
C'est arrivé... entre midi et trois heures



En bref

• La série **Aux frontières du connu** termine son cycle d'émissions sur *l'Ethologie* le dimanche 25 février à 13 h 30, en consacrant une demi-heure aux migrations. On sait que la migration des oiseaux est un phénomène encore inexpliqué. Les invités de l'émission tenteront de nous éclairer. Ce sont: MM. Raymond McNeil, du CREM de Montréal, ainsi que Jean Brémond et Michel Kreutzer, de l'Université de Paris. Narrateur: Marc Fillion. Interviewer: Paul-Emile Tremblay. Réalisateur: Jean Martinet.
N.B. Cette émission est reprise en soirée le lundi à 23 h 20.

• Le dimanche 25 février à 23 h 55, **D'hier à demain** présente un documentaire de Raoul Coutard intitulé *la Marche verte*. En images saisissantes, ce court métrage rappelle la longue marche pacifique entreprise à travers le Sahara, le 16 octobre 1975 par 350,000 hommes sous la direction d'Hassan II... pour signifier aux Espagnols que le Sahara ne leur appartient pas.



• Georges Dor, animateur de la série **D'amour et d'eau fraîche**, nous invite à le suivre, le lundi 26 février à 14 h 30, à Jonquière. Avec ses invités M. et Mme Henri Gagnon ainsi que MM. Pierre Lafond et Auguste Bélanger, il discutera des avantages et des inconvénients de la vie en ville et de la vie à la campagne. Réal.: Daniel Hamel.





Bonnyville

Le Sénateur Wagner à la convention de l'ATA



Gérard Moquin et Le Sénateur Claude Wagner.

BONNYVILLE — "Ne soyez pas inquiets, des déclarations folles de certains politiciens qu'il faille s'en remettre aux gouvernements des provinces du pays pour la protection de vos droits linguistiques", déclarait le Sénateur Claude Wagner conférencier d'honneur à la convention des enseignants du nord-est de l'Alberta.

Le Sénateur Wagner s'est prononcé contre les intentions du rapport Pepin-Robarts sur l'Unité Nationale qui recommande, entre autre, que les droits linguistiques passent aux mains des provinces au lieu d'être légiférés à même la constitution canadienne.

"J'espère, personnellement, que nous verrons le jour où la protection de nos droits linguistiques seront incorporés dans la constitution "A mari usque ad mare", disait le sénateur. La constitution demeurera mais les gouvernements provinciaux passeront".

Monsieur Wagner s'est lancé en politique en 1964 représentant la circonscription électorale de Verdun à l'Assemblée Législative du Québec. En 1965, après un court terme comme Avocat du Gouvernement, il devint le premier Ministre de la Justice de la province du Québec.

En 1972, il fut élu Membre du Parlement représentant la circonscription de Saint-Hyacinthe sous la bannière du parti Progressiste Conservateur.

Il fut ré-élu à la Chambre des Communes en juillet, 1974 et depuis le 21 avril 1978 il siège au Sénat du Canada.

Le Sénateur Wagner s'est dressé à quelques 1,700 enseignants provenant des régions d'Athabasca, Bonnyville, Fort McMurray, Lac la Biche, Lamont, Medley, Northlands, Saint-Paul, Smoky Lake, Two Hills, Thorhild et Vegreville.

La convention se tenait à l'Hôtel Plaza les 1 et 2 février et portait sur le thème de "L'Unité Nationale et les Perspectives Educatives."

Session historique avec Soeur Trottier

BONNYVILLE — La Soeur Alice Trottier professeur d'histoire à la Faculté Saint-Jean a donné une conférence sur l'histoire des Franco-Albertains pendant la convention de l'Alberta Teachers Association à Edmonton la semaine dernière.

Cette session d'études fut la seule offerte en français lors de la convention annuelle de quelques 1,700 enseignants du nord-est de la province.

Soeur Trottier a brossé un bref tableau historique passant de Talon à La Vérendrye, des Oblats aux Soeurs Grises et du Père Lacombe aux fondements des communautés francophones de l'Alberta. Elle a fait des comparaisons, à base de statistiques, sur le phénomène de l'assimilation en Alberta.

Elle a également parlé d'assimilation psychologique et elle citait Guy Lacombe qui disait, au dernier Rond-Point, "Il faut vivre normalement. Il ne faut pas être marginal; il ne faut pas quêter."

"J'ai trois mots clés à vous laisser: conviction, enthousiasme, témoignage. Si un peuple meurt, c'est à cause d'indifférence. Il faut être francophone dans l'âme", disait Soeur Trottier.

Sur le plan pratique, l'historienne avait des suggestions en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire dans les salles de classe. Il y a l'histoire de sa propre famille ou paroisse, l'immigration francophone; la préparation d'un scénario sur un personnage; l'histoire des écoles catholiques ou de la presse française; l'interview des anciens; la visite de musées et de sites historiques; l'organisation d'une journée historique; l'exposition de photographies et meubles anciens. Les enseignants peuvent aussi contacter Sylvia Landry au Centre d'Information Pédagogique à la Faculté Saint-Jean.



Soeur Alice Trottier, professeur d'histoire à la Faculté Saint-Jean.

Soeur Alice Trottier est originaire de Morinville. Elle a fait ses études universitaires à Edmonton et à Québec à l'Université Laval. Elle fut directrice de l'école de Morinville pendant neuf ans. Soeur Trottier est professeur d'histoire à la Faculté Saint-Jean depuis 1968.

L'année prochaine elle enseignera au Newman College sur le campus de l'Université de l'Alberta. Toutefois, elle continuera son projet qui est d'écrire l'histoire de la francophonie albertaine.

Voici les nouvelles statistiques tel que compilées en date du 28 janvier par Réal Joly.

EQUIPES:	PJ	PP	PC	G	P	N	PEM	T
Lloydminister	21	130	100	14	6	1	430	29
Bonnyville	20	129	78	13	5	2	405	28
Wainwright	19	138	100	11	7	1	180	23
Saint Paul	23	124	133	9	12	2	337	20
Grand Center	22	110	130	8	12	2	541	18
Vermilion	21	88	176	4	17	0	492	8

COMPTEURS:	A	B	T
G. Foley (Wainwright)	29	40	69
B. Foley (Wainwright)	31	25	56
M. Sylvestre (Bonnyville)	25	21	46
E. Demoissac (Saint-Paul)	31	14	45
D. Fagnan (Bonnyville)	27	15	42

Deux nouvelles du Dr Motut

BONNYVILLE — "Je vous apporte une bonne nouvelle et une mauvaise nouvelle", disait le Dr Roger Motut, président de l'ACFA provinciale, lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA de Bonnyville au Centre Culturel le 8 février dernier.

"Je tiens à vous féliciter de votre Centre Culturel. Je crois, sans exagérer et sans faire de peine à personne, que vous avez le plus beau Centre Culturel de la province et c'est grâce à votre bénévolat et leadership que vous l'avez", disait le Dr Motut.

"Depuis un mois j'ai fait la visite de toutes les régions et je vous assure que la francophonie commence à sortir des murs", continuait le président. "Des régions telles que Plamondon, Fort McMurray, Grande Prairie, Dawson Creek demandent à l'ACFA de venir les organiser."

J'ai vu l'expansion économique à Bonnyville lorsque que j'y vivais et que la population se chiffrait à 500 et j'ai vu ce soir une deuxième expansion économique. Que la francophonie soit impliquée au développement économique s'est à notre honneur.

Seulement, je crains qu'avec l'expansion économique vous allez vous trouver restreint comme francophone à cause de la venue d'une grande population. Vous devez garder la bonne entente entre vous et entre vos amis anglophones. Vous devez garder votre identité.

La mauvaise nouvelle est que le premier ministre Lougheed a confirmé dans une conférence de presse hier, que le gouvernement albertain s'oppose formellement aux droits en éducation de la minorité francophone au sein de la constitution canadienne.

Sa position est que pour 2,2 pour cent de la population en Alberta ça ne vaut pas le peine.

Personnellement, je crois qu'on a un rôle à jouer dans l'unité canadienne. Vous n'êtes pas 2,2 pour cent droits linguistiques.

Si on ne s'en mêle pas, on sera ignorés. Il faut faire entendre notre voix, concluait le Dr Motut.

Deux autres invités de l'ACFA provinciale ont ajouté leur appui aux commentaires du président provincial.

"Ce n'est jamais d'agir qui déshonore, s'est de subir", disait Eugène Trottier, directeur du recrutement.

Alain Nogue, directeur du bureau d'éducation de l'ACFA, ajoutait, "Au fur et à mesure que nous augmentons réellement, on (le gouvernement provincial) nous diminue statistiquement.

Bonnyville

Simon Dallaire, nouveau président de l'ACFA

BONNYVILLE — Environ cent personnes ont bravé un froid intense et ont manqué la fin du premier match entre l'équipe LNH et les Russes pour assister à l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Bonnyville.

Plusieurs invités étaient présents, le Dr Roger Motut, président provincial; Léo Bosc, directeur général de l'ACFA; Eugène Trottier, directeur du recrutement; Alain Nogue, et Paul Denis, du bureau d'éducation; Jean-Claude Lajoie, directeur de la Commission Culturelle; Jean-Claude Mahé, de l'Office National du Film; Laval Pelchat, président de l'ACFA à Saint-Paul.

Le président, Gilbert Proulx a fait son rapport ainsi que le représentant de chaque comité de l'ACFA (voir la liste de ces membres).

L'assemblée a élu les membres suivants pour siéger au Conseil régional de l'ACFA:

Simon Dallaire, président.

Marie-Claire Champagne, 1ere vice-présidente

Laurier Hamel, 2e vice-président

REPRESENTANTS DE BONNYVILLE

Ronald Bérubé
Arthur Dumont
Ubald Ouellette
Jeanne Robinson

AUTRES REPRESENTANTS

Nicole Gaulin
Thérèse Laplante
Albert Laporte
Faye Mercier

REPRESENTANTS AU CONSEIL GENERAL

Gilbert Proulx, terme de trois ans.

L'ACFA a présenté une plaque en bronze au Dove Center représenté par Jeannette Bourget sur la plaque est gravé la citation suivante: "En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait". Math. 25:40

Gilbert Proulx a également présenté une plaque à Roland Lajoie pour son dévouement auprès de la jeunesse depuis son arrivée à Bonnyville en 1962. M. Lajoie a organisé les Anti-Coquilles, un rallye de FJA, le programme pré-scolaire à l'Ecole Elémentaire, le scoutisme en plus d'être actif dans le hockey mineur entre autre.

L'assemblée a ensuite assisté à la projection d'un court film de Régionalisation—Ouest intitulé "Au pays des couchers du soleil".

Le nouveau président a présenté une plaque de remerciement au président, sortant de charge Gilbert Proulx. M. Proulx disait, en parlant de ses deux années de service à la présidence, et de la francophonie en générale, "C'est quelque chose qu'on a hérité et on ne peut pas s'en débarasser jusqu'au temps qu'on crève."

Les prix de présence sont allés à Fernande Bergeron, Michelle Chartrand et Roland Lajoie

La réunion fut suivie d'un vin et fromage.



Le nouveau président de l'ACFA, Simon Dallaire à droite, présente une plaque de remerciement à l'ancien président, M. Gilbert Proulx



Prix de français présenté par l'ACFA: à (g. à d') Rita Croteau, Claudette Bout, Marcel Bordeleau, Michelle Chartrand, Diane Choquet, Hélène Beauchemin, et Lue Vincent. (absent: Louis Dubeau)

Lethbridge

Mlle Franco-Lethbridge







LETHBRIDGE — Après un après-midi sérieux, place à la gaieté! Le soir de l'Assemblée générale, avait lieu la soirée de la St-Valentin. Ce n'était pas un "party" comme les autres puisque, ce soir-là, avait lieu le concours de Mlle. Franco-Lethbridge.

Trois demoiselles ont concouru pour le titre: Jocelyn Beaudin, Judith Melnik, et Robin Ryan. Chacune a fait un discours de deux minutes, puis a du répondre à une question impromptue.

Il fut très difficile de décider qui devrait représenter la Francophonie de Lethbridge, car toutes les concurrentes avaient beaucoup de talent.

Le jury choisit finalement Robin Ryan comme gagnante. Angèle Aubin Mlle Franco-Albertaine 1978 a remis le ruban à Robin, et cette dernière a reçu un certain nombre de cadeaux. Chaque concurrente a reçu des souvenirs de cette occasion.

La présentation du concours a été faite avec aisance et bonne humeur par Fernand Bouchard. La préparation du concours dans tous ses détails a été l'oeuvre de Rita Potvin et de Gertrude Lizée. Rita et Gertrude ont d'ailleurs décoré la salle pour cette occasion autour du thème de la St-Valentin. Elles ont fait des arrangements de photos illustrants les évènements de la régionale depuis sa fondation.

Pour le reste de la soirée, ce fut des chansons chantées par Christian Boucher, reprises par l'assistance, de la danse, un verre (ou plus), des jeux, des rires, de très nombreux prix de présence. A la St-Valentin, on s'amuse ensemble!



Nouvelle présidente Mme Rita Potvin

LETHBRIDGE — La régionale de Lethbridge a une nouvelle présidente en la personne de Mme Rita Potvin. Elle a été élue lors de l'Assemblée générale du 10 février.

Une quarantaine de personnes ont participé à cette assemblée, pendant laquelle on a également adopté une nouvelle constitution et des Statuts et Réglements.

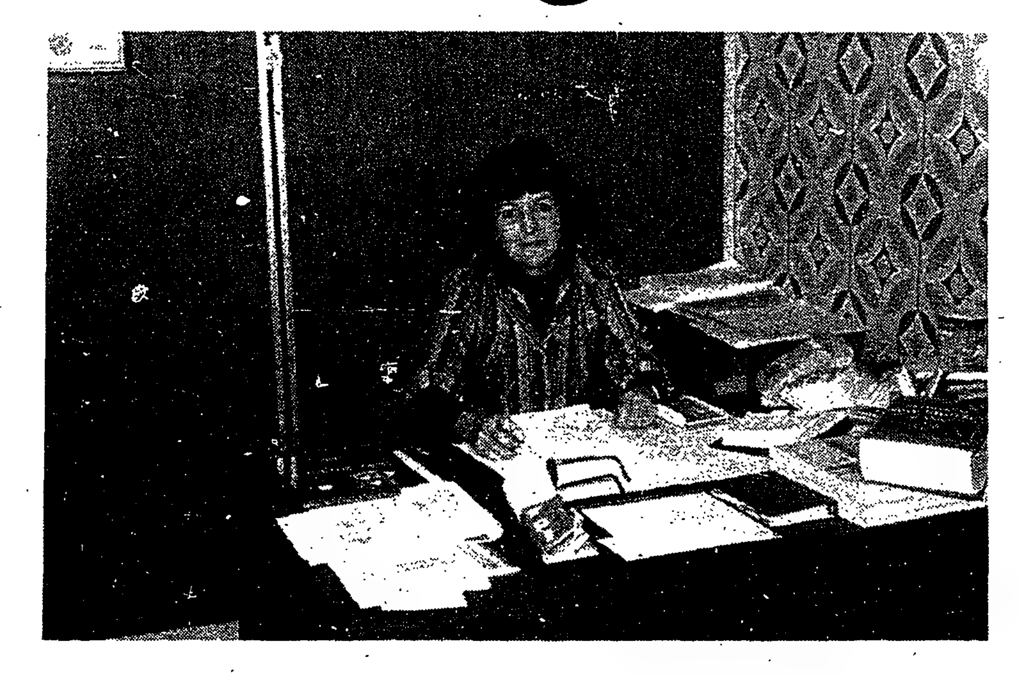
Quelques modifications ont été apportées aux documents soumis par le Conseil mais l'esprit de ce changement constitutionnel a été conservé. Selon la nouvelle structure, l'Assemblée générale élit le président et un membre du conseil pour un nombre de 1 à 10 membres titulaires, et un représentant additionnel par multiple de 10. Les officiers de l'exécutif sont choisis à même le Conseil lors de sa première réunion qui doit avoir lieu dans les deux semaines qui suivent les élections. Le président de la régionale devient automatiquement le président du comité culturel, (avec possibilité de déléguer un autre membre du Conseil), le vice-président devient président du comité d'éducation et le trésorier, président du comité du Carrefour.

Les différents rapports faits par l'exécutif sortant, ont montré que pour une première année, la régionale a mis sur pied l'essentiel de ses comités, et a organisé bon nombre d'activités. Rita Potvin, après son élection a manifesté son intention de continuer à développer la régionale, a affirmé aux membres qu'elle ferait de son mieux pour servir la francophonie, et elle a demandé la coopération de tous. Les membres des comités pendant la première année de fonctionnement ont chacun reçu un certificat souvenir. Le président, Gaston Renaud, et le président sortant de charge, Fernand Bouchard, ont chacun reçu une plaque commémorative.

Puis, M. Motut, président de l'A.C.F.A. a adressé la parole à l'Assemblée pour dire son optimisme en ce qui concerne la francophonie en Alberta: de nouvelles régionales se fondent, la situation financière est très bonne, et l'âge moyen des membres est plus bas qu'auparavant.

Après la fermeture de l'Assemblée, les membres ont pu bavarder autour d'un verre, commenter les évènements de la journée, ou rencontrer les visiteurs d'Edmonton.

Lethbridge



Après un an, où en sommes-nous?

LETHBRIDGE — La régionale Francophone de Lethbridge a maintenant presque un an d'existence et tiendra bientôt sa 2e Assemblée annuelle.

Pour les francophones de Lethbridge, que représente l'association?

Pour la majorité des membres, la régionale, c'est d'abord et avant tout un endroit où on peut parler français. Par exemple, pour Marcel Gillon, dont la femme est anglophone, c'est la seule occasion de s'exprimer dans sa langue puisqu'il travaille dans un milieu anglophone. Pour les membres d'origine anglophone, l'association, c'est un endroit pour apprendre et se perfectionner en français.

La régionale, c'est aussi un lieu de rencontre. Paul Métail se rappelle que lorsqu'il est arrivé à Lethbridge, il se sentait un peu perdu, noyé dans un environnement où il se pensait seul, avec sa femme, à parler français. Il se sentait étranger. Maintenant, il sait qu'il n'est pas le seul, qu'il peut mener sa vie sociale en français; il se sent chez lui à Lethbridge. Sa femme ajoute que c'est une nécessité dans le sud de l'Alberta d'avoir un regroupement de francophones; ils sont une minorité si petite que le danger d'assimilation est énorme. La régionale permet de résister à cette possible assimilation.

Et puis, la régionale, en offrant des activités, c'est aussi un endroit où aller passer une soirée, une occasion de sortir une fois par semaine ou plus, pour se distraire.

Après un an d'existence, qu'est-ce qui a été accompli?

Pour une association si jeune, dit Rita Potvin, les progrès ont été très rapides. Plusieurs services et activités sont offerts, la structure de fonctionnement, ou au moins ses bases, a été mise en place. "Mais il y aurait d'autres activités à organiser, maintenant qu'on se connait plus", dit Paul Métail. Les activités sportives sont demandées par beaucoup "mais seulement des sports d'équipes" dit Lise Villeneuve, "parce que c'est comme ça qu'on se connait le mieux. Mariette Tremblay, quant à elle, voudrait voir plus d'activités pour les enfants, des concours, par exemple. Rita Potvin pense que les possibilités d'activités sont immenses et pour sa part, elle aimerait voir des activités d'artisanat s'organiser.

Si on constate que, finalement, beaucoup de travail a été accompli, ça n'a pas été toujours facile. "On ne se connaissait pas" se remémore Paul Métail, "ça a occasionné des malentendus". La régionale a grandi trop vite à certains moments tout le monde ne pouvait pas suivre, et il y a eu quelques crises de croissance , des erreurs. Le fait qu'on n'ait aucune expérience derrière soi a fait que l'on a pris des décisions qui se sont révélées impossibles à appliquer.

Ca valait tout de même la peine? Oui! C'est l'opinion unanime des membres interrogés. Ils sont heureux à se retrouver pour parler français et se distraire ensemble, et les francophones sont mieux connus dans la communauté de Lethbridge. Maintenant, tous les regards se tournent vers la prochaine assemblée générale, où en plus des élections, des changements à la constitution seront envisagés.

Sur la bonne voie

LETHBRIDGE — Les bases sont jetées, l'élan est donné et la régionale fonctionne à un rythme similaire à celui des régionales qui existent depuis plus longtemps . C'est ainsi que Gaston Renaud, président de la régionale de Lethbridge évalu la première année de fonctionnement. "On est sur la bonne voie" dit-il "il reste cependant encore beaucoup à faire". Il y a des améliorations à apporter, il faut raffiner ce qui a été fait parce que la première année on est souvent allé au plus pressé sans toujours entrer dans les détails.

Il est sûr que la création de la régionale a donné une certaine existence aux francophones en tant que groupe, à Lethbridge. L'ouverture officielle a certainement mis les francophones sur la scène locale. Des entrevues sont maintenant demandées par le jour -- nal local au président. La francophonie est reconnue officiellement, et on ne pourra plus la mettre de côté.

La régionale donne une certaine identité aux membres francophones qui ont maintenant un sentiment d'appartenance. Et ce sentiment semble très fort. De plus la régionale permet de renouer avec la culture francophone en offrant des activités, ce qui était urgent car pour beaucoup, ces liens avec leur culture étaient relachés par plusieurs années de séparation d'un milieu francophone.

Somme toute, beaucoup de positif pendant cette première année et même s'il y a eu des frictions, elles étaient liées au manque d'expérience et d'habitude de travailler ensemble. Au fur à mesure, ces problèmes devraient s'atténuer. Il reste donc à continuer, on est sûr la bonne voie.



Activités pré-électorales

LETHBRIDGE — En ce temps de pré-élections — eh oui, pour la régionale de Lethbridge aussi ! — il y a beaucoup de travail à faire au bureau de la coordonnatrice: organiser l'assemblée générale, préparer des documents, en plus de participer à toute cette ébullition qui précède une élection.

Roberte Savage est depuis trois mois maintenant au service de la francophonie à Lethbridge, et si elle avoue avoir encore beaucoup à apprendre, elle commence à voir clair, dit-elle et avoir des idées plus précises. Mais, que la francophonie a donc de ramifications!

En cette période pré-assemblée générale, Manon Audette, qui a été coordonnatrice intérimaire pendant presque 3 mois l'aide spécialement à dactylographier les documents de l'assemblée. N'oublions pas que le conseil soumettra des changements à la constitution.

Activités

LE 22 FEVRIER

Comité du Carrefour: le 22 février à 19 h 30 au Centre Culturel.

LE 1 MARS

Comité exécutif: le 1er mars à 19 h 30 au Centre Culturel.

TOUS LES VENDREDIS

Tous les vendredis soirs à partir de 19 h 30, Club Hebdo. Jeux divers (cartes, cribbage). Coin des artisans

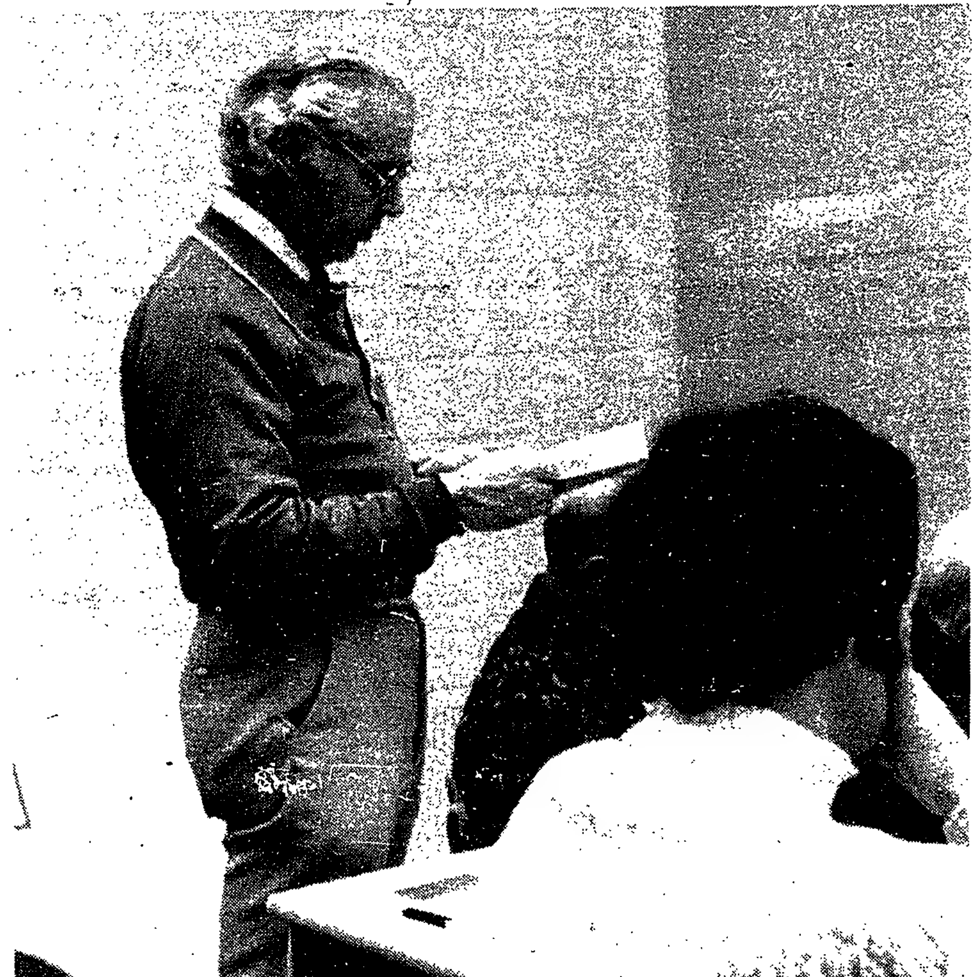
Plamondon Bientôt, une nouvelle régionale à l'ACFA



Reed Gauthier, président



Les gens sont attentifs.



M. Eugène Trottier, directeur du Membership.



En pleine discussion.

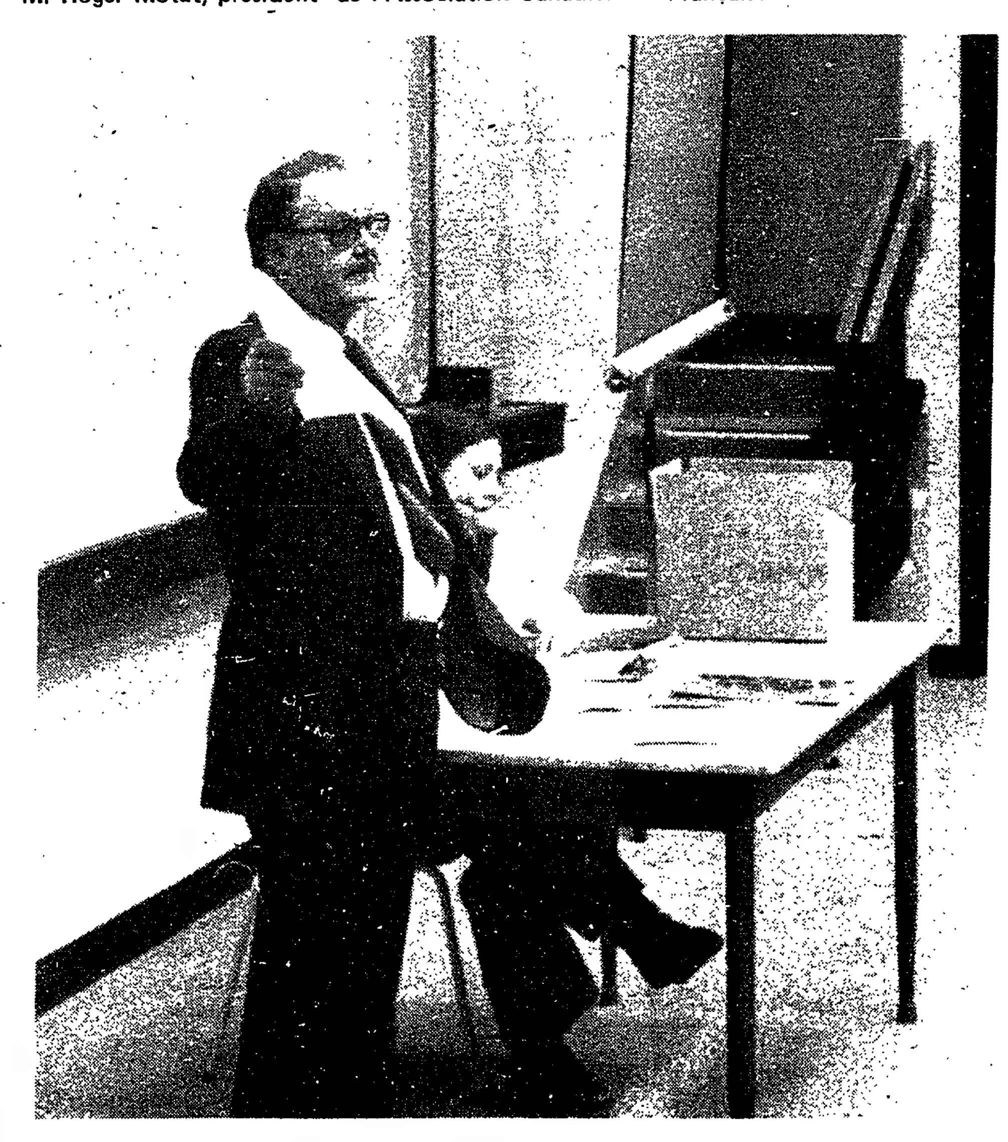
M. Reed Gauthier, enseignant a été élu par acclamation président de Plamondon lors de la réunion annuelle de cette nouvelle régionale de l'A.C.F.A. mardi le 30 janvier dernier.

Cette réunion était en fait la première de cette régionale qui sera officiellement incorporée à l'Assemblée Annuelle de l'A.C.F.A. le 17 février prochain.

Plamondon compte déjà plus de 75 membres titulaires et les derniers sondages laissent à prévoir que ce nombre pourrait doubler d'ici peu.

L'assemblée a aussi adopté une constitution qui précise les buts, définit ce qu'est un membre, et détaille les responsabilités de la Réunion Générale, du Conseil Régional et de l'Exécutif.

M. Roger Motut, président de l'Association Canadienne - Française de l'Alberta



Calgary

En feuilletant ses souvenirs

CALGARY – En feuilletant ses souvenirs, madame Olive (Monroe) Hudon, née Charlebois, nous raconte qu'elle est née en 1909 à Carbon, village situé à une centaine de kilomètres au nord-est de Calgary, connu jusqu'en 1906 sous le nom de Knee Hill Creek.

En effet, c'est là que son père, Damase Charlebois, avait choisi en 1900, de venir établir sa famille, à cause de l'altitude et du climat de l'endroit. A Crysler, Ontario son village d'origine, Damase était sujet à d'interminables crises d'asthme. A Carbon par contre, rien, bonne santé jusqu'à sa mort en 1948.

C'est donc à Carbon qu'est née Olive Charlebois-Hudon, le 11 novembre 1909, 7e d'une famille de 10 enfants. D'avoir la charge d'aller chercher les oies et de les remener à la ferme est un des premiers souvenirs de madame Hudon, et elle raconte: "On faisait beaucoup de musique à la maison. Papa jouait du violon, il avait rapporté dans nos bagages venant de l'est, un orgue à soufflets qui trônait fièrement au salon. Ce salon était ouvert aux adultes, lors de fêtes où tous les voisins à la ronde étaient invités. Pous nous, les enfants, la grande cuisine était notre domaine."

Pour emmener sa famille de l'Ontario à Knee Hill Creek, en 1903, Damase avait mis pas moins de 7 jours par train. Un accident, puis une tempête de neige près de Winnipeg avait gravement retardé les voyageurs et ce n'était pas une fête que d'essayer de pourvoir aux besoins des jeunes enfants en ces temps peut-être durs, mais tout de même joyeux.

A la ferme appelée: Crystal Water Farm, on pratiquait une culture mixe, chose presque inconnue alors dans l'Ouest. On vendait lait, crème, viande et pain à un rancher des environs, qui employait une vingtaine de cowboys. Le reste servait à nourrir les veaux et les cochons. Les produits de la ferme étaient échangés à la ville une fois la semaine et on mettait parfois 2 jours pour venir de Carbon à Calgary. Les échanges se faisaient dans des magasins sur le long de la rivière Bow, et pas loin de l'avenue Stephen, maintenant le Mail de Calgary.

"Malgré les durs travaux, la vie était bonne," de dire madame Hudon. "Nos parents étaient très ingénieux et savaient gérer et organiser la famille pour le bénéfice de tous. Je ne peux que remercier du fond du coeur ceux qui nous ont élevés."

Quand on lui demande si les changements rapides de la vie actuelle la gênent quelque peu, madame Hudon répond: "Il faut grandir avec son temps, avec sa ville. Il faut apprécier le progrès et ne pas toujours croire que l'ancien temps était le meilleur. Beaucoup de progrès ont rendu la vie plus facile et plus enrichissante."

Une chose, cependant, qu'elle trouve qui n'est pas tout-à-fait dans l'ordre, est l'éducation moderne. "On a voulu remplacer plusieurs choses de valeurs certaines sans réussir à les remplacer par des choses meilleures" dit-elle. Dans sa toute première école, il y avait 60 élèves dans la même pièce et un seul professeur, M. McLeod, pour enseigner à toutes les années, de la 1ère à la 8e. "On insistait sur un standard élevé pour les maths, l'anglais, l'histoire, etc. Les enfants devaient étudier très fort pour arriver avec succès à terminer leurs études et les diplômes étaient bien mérités. Maintenant, avec les changements de l'heure, ces standards se sont abaissés", dit-elle.


Mme Olive Hudon, debout à gauche, avec ses 5 soeurs lors d'une récente rencontre.

Madame Hudon ne s'est jamais sentie isolée sur la ferme et elle raconte: "On y faisait du toboggan, du patin (sur un bout de crique qu'on déblayait) et du ski. On était constamment dehors. En 1921, gros progrès qui entre à la maison: le premier poste de radio, à écouteurs, où seulement une personne à la fois peut entendre ce qui se raconte. On se passait donc les écouteurs, à tour de rôle, pour ne distinguer au début que grincements étranges, mais c'était là une merveille du progrès qui en disait long sur l'avenir."

"Il n'y avait pas encore d'église à Carbon en ce temps-là. On priait en famille, papa nous lisait les évangiles. Un prêtre venait deux fois par année, de Trochu, pour baptiser les enfants et marier les gens."

Et le français dans tout cela. Comment madame Hudon a-t-elle pu si bien conserver sa langue qu'on n'enseignait point et qu'on ne parlait qu'à la maison? Eh bien! Justement. Les parents Charlebois insistaient pour qu'on ne parle que le français à la maison, quand il n'y avait pas de voisins ou d'invités anglais, et ce fait lui a rendu de grands services dans sa carrière d'institutrice, carrière qu'elle a exercée pendant 33 ans, dans les districts de Drumheller, Rosebud, etc. Elle a enseigné tous les éléments à tous les niveaux, c'était la logique du temps, les instituteurs étant très rares à cette époque. Les enfants étaient très ambitieux, c'était assez aisé de les motiver, leur curiosité n'étant jamais satisfaite.

Madame Hudon est maintenant une résidente de la Villa Franco à Calgary dont elle dit: "C'est une petite communauté bien attachante. Les gens s'y connaissent tous; on s'entraide autant qu'on le peut et à tous les mardis soirs, les locataires se rencontrent dans la salle communautaire au sous-sol pour y travailler soit à des travaux communs (comme à l'habillement de 50 poupées pour Noël) soit à des travaux particuliers."

Il faut grandement respecter nos pionniers, ceux-là qui ont sué, qui ont eu froid, qui ont eu faim parfois, mais qui ont gardé quand même une foi immense en l'avenir de leurs croyances, de leur langue et de leur pays.

Chapeau bas à tous ces gens qui nous parlent d'autrefois, avec un tel sourire de nostalgie dans les yeux, des yeux qui poursuivent le fil solide des souvenirs et qui s'émeuvent à la contemplation de l'oeuvre bien tissée de leur vie.



Train touristique pour Banff

CALGARY – Les Calgariens et les visiteurs de cette ville pourront bientôt s'offrir le luxe d'un voyage à la 1800 à Banff, via un ancien train tiré par une locomotive à vapeur.

En effet, la locomotive et les wagons sont maintenant prêts, et aussitôt que les autorisations nécessaires seront obtenues, on pourra se payer ce voyage par chemin de fer, aller et retour dans le temps, à tous les jours.

Cette attraction supplémentaire ajoutera sûrement au plaisir de visiter Calgary. Nous vous laisserons savoir la date d'entrée en service de ce train touristique aussitôt que nous en recevrons l'information.

Activités

LUNDI, LE 19 FEVRIER

Partie de bridge de l'Alliance Française de Calgary à 19 h 30 au Calgary Bridge Centre.

VENDREDI, LE 23 FEVRIER

Ciné-club adulte, présentation de "Cet obscur objet du désir" à 20 heures à la Bibliothèque Municipale.

Clinique de chorale pour la Voix des Rocheuses, le 23, 24 et 25 février pour adultes et enfants, au Scarboro United Church, commençants à 18 h 30 vendredi. Représentation dimanche entre 13 h 30 et 16 h 30 au même endroit.

Rivière-la-Paix

Qu'est-ce qu'un "Renouement Conjugal"

(Marriage Encounter)

C'est une fin de semaine que les couples prennent afin de réfléchir à deux sur la qualité de leur vie en commun, prenant le temps de s'exprimer, de s'écouter mutuellement dans un atmosphère de détente et de calme.

La démarche est simple: un exposé par l'équipe d'animateurs se termine par une question a laquelle les conjoints sont invités à répondre privément par écrit, dans l'intimité de leur chambre. Suit ensuite un échange à deux, sur les réponses apportées. Les participants ne s'expriment pas en public.

Plusieurs ont réalisé à travers un "Renouement Conjugal" (Marriage Encounter) qu'ils peuvent espérer vivre leur mariage dans une harmonie et dans un amour grandissant l'un vers l'autre.

Il y aura une fin de semaine de "Renouement Conjugal" (Marriage Encounter) les 2, 3, et 4 mars prochain à Falher au Collège Notre-Dame. La session débutera le vendredi 2 mars à 8 heures p.m. pour se terminer le dimanche 4 mars à 5 heures p.m.

L'on doit demeurer au Collège tout le temps de la session. Les animateurs sont Maurice et Elsie Mandin et le Père Marcel Croteau. Le coût pour cette fin de semaine est de $75.00 par couple.

Pour plus d'informations veuillez contacter: Gabriel et Rita Boucher au 925-3741 et Gérard et Noëlla Fillion au 925-3865.

Patronné par: Bureau du Service Familial, coordonnatrice — Simone Michaud 837-2571.



Excursion de ski

DONNELLY — Vingt-trois élèves du Secondaire de l'école Georges P. Vanier de Donnelly ont fait une excursion de ski à Jasper du 31 janvier au 4 février.

Le voyage a été organisé par deux professeurs: M. Norman Willey et M. Anderson qui avec leurs femmes ont accompagné les jeunes.

Le groupe est arrivé à Jasper vers 17 heures, mercredi, juste à temps pour se procurer l'équipement de ski nécessaire et se rendre au Mont Robson Motel pour se reposer pour le lendemain car le ski commence de bonne heure (9 heures). Tous ont pleinement profité de longues journées d'exercices en plein air.

Les veillées étaient libres jusqu'à 23 heures. C'est à regret qu'on quitte la splendeur des Rocheuses le 4 février pour le voyage de retour.

Cela a été une excellente détente avant de recommencer le deuxième semestre scolaire.

Morinville-Legal



Destination: Jonquière

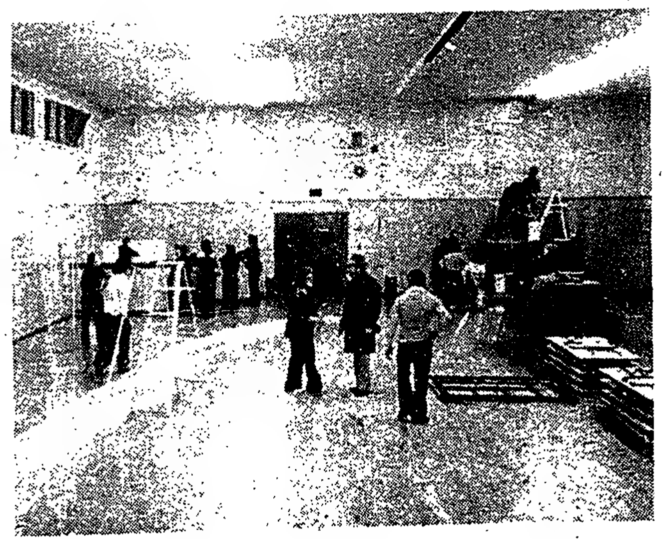
MORINVILLE — Ils sont partis! le 8 février à 8 heures du matin, 15 élèves de l'école secondaire G. P. Vanier de Morinville et leurs deux moniteurs, M. et Mme Paul Riopel, montèrent à bord de l'avion qui les mènera à Jonquière, Québec. Là, ils rencontreront une équipe "jumelle" avec qui ils vivront à la façon québécoise pendant dix jours. Ils visiteront leurs industries, leurs centres culturels, ils participeront à des banquets et des activités récréatives, ils apprendront à mieux connaître leur système d'éducation, leurs coutumes — leur culture. La deuxième moitié du voyage aura lieu à la mi-mars, le groupe du Québec séjournera en Alberta pendant une dizaine de jours. Ils visiteront nos industries, assisteront à un rodéo ou deux, et même feront un voyage dans les Rocheuses. A leur tour ils vivront "en Albertain".

Ce voyage d'échange culturel a lieu grâce aux octrois gouvernementaux, à la coopération de la commission scolaire Thibault et à la contribution personnelle de chacun des étudiants sans oublier les maintes heures de planification auxquelles participèrent étudiants, moniteurs et parents.

Durant leur voyage à Jonquière, nos étudiants enregistreront toutes leurs expériences au moyen de carnets de route, photos et enregistreuses. Le 30 mars ils présenteront un programme souvenir de Jonquière pour leurs amis du Québec et tous ceux que cela intéresse.

Un voyage de ce genre présente une rare occasion de briser les barrières entre deux groupes canadiens, de faire disparaître les préjugés, d'ouvrir les coeurs et esprits à de nouvelles expériences et de permettre le partage d'idées, d'attitudes et de points de vue.

On se demène !



MORINVILLE — Le révérend père Fernand Croteau demanda à ses paroissiens de donner un "petit coup de coeur" et de venir nettoyer la salle paroissiale ou centre récréatif en vue de repeindre. Environ 50 personnes ont répondu à son appel, elles représentaient 8 différents organismes dont le mouvement des Femmes Chrétiennes, les Chevaliers de Colomb, Tiny Toto (prématernelle) la maternelle, le groupe de patin fantaisie et quelques autres.

Le conseil paroissial, organisme sans profit, est responsable du fonctionnement de la salle paroissiale, lieu disponible à tout organisme communautaire désirant s'en servir. Ken Saunders, le président du conseil, et le père Croteau se joignent pour remercier toute personne ayant pris le temps de faire du bénévolat. Cette générosité fut touchante et les souvenirs des réunions de travail de l'ancien temps nous revinrent à l'esprit.

Saint-Albert



Cercle Francophone

SAINT-ALBERT — La tempête et le froid de lundi, 5 février dernier, n'ont pas empêché une vingtaine de membres du Cercle Francophone, de se regrouper une fois de plus, pour l'assemblée mensuelle.

Preuve est donnée ici, que plusieurs conservent encore beaucoup d'intérêt vis-à-vis de la dite association et que si l'on en juge par l'atmosphère qui y régnait l'enthousiasme va de pair avec cet intérêt.

La réunion comme à l'habitude était présidée par M. Denis Magnan, président; assisté de Mmes Marie-Thérèse Forget, Denise Hébert et Marie-Reine Desrosiers, respectivement secrétaire, trésorière et vice-présidente.

Le tout a été une session d'informations plutôt que de propositions et parmi les plus saillantes il faut mentionner d'abord: que grâce aux interventions heureuses de M. Raymond Tremblay, l'association a trouvé en la personne de M. Armand Larocque, quelqu'un qui est déjà engagé pour traduire la charte en français.

La semaine du 24 février au 3 mars, est proclamée cette année par le Cercle Francophone: "La semaine du Père Albert Lacombe" (fondateur de Saint-Albert). En effet, le 28 février prochain, marquera le 152e anniversaire de naissance de cet "homme au bon coeur", interpelé ainsi par ses grands amis... les Indiens. C'est le Comité Coopératif Culturel, (dissout en décembre dernier) qui par les années passées, se faisait un point d'honneur de proclamer cette semaine..." La semaine du Père Albert Lacombe".

M. et Mme Denis Magnan, représenteront le Cercle Francophone, au banquet annuel de la Société Historique, le 24 février prochain, au Club Mocombo.

C'est également à l'occasion de cette réunion que les membres du Cercle ont été informés qu'à l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. du 28 janvier dernier, Mme Florence Lefebvre, a été réélue représentante de Saint-Albert, pour une 2ième année consécutive au conseil régional, ainsi que Mme Jeannine Grégoire, celle-ci pour une première année. Cette dernière est récemment arrivée du Québec.

A l'une et à l'autre... nos félicitations! Et pour terminer, nous rappelons à tous, que le "bal masqué" aura lieu le 3 mars prochain, au Club Mocombo, sur le Saint-Albert Trail. Mme Marie-Thérèse Forget et M. Denis Magnan, sont en charge. Tous sont bienvenus.

Nécrologie

SAINT-ALBERT — Lundi le 29 janvier 1979, décédait au Foyer Youville, Mme Sophie Parent âgée de 81 ans. Elle laisse dans le deuil, 2 fils: Pierre de Fort Saskatchewan et Louis, d'Edmonton; 4 filles: Mmes Sophie (Steve) Cureatz, d'Oakville, Ontario; Marguerite (Robert) Mchery de Sault-Sainte-Marie, Ontario; Marie-Anne (Antoine) de Saint-Albert et Claire (Jim) Anderson, de Toronto, Ontario. Elle laisse également 16 petits-enfants; 3 frères et 2 soeurs.

La messe de la Résurrection eut lieu le lendemain 30 janvier. L'inhumation au cimetière de Saint-Albert.

Le révérend père Jacques Joly, o.m.i. curé, a présidé aux cérémonies.

A la famille éprouvée nous présentons nos sincères condoléances.

Activités

LE 3 MARS

Le Cercle Francophone de Saint-Albert, organise un "bal masqué" pour samedi le 3 mars prochain, au Club Mocombo, à 20 h 30 sur le Saint-Albert Trail. Tous sont bienvenus, avec ou sans costume spécial. Le "bal" sera sous la direction de l'orchestre de "executive Branch" d'Edmonton. M. Denis Magnan et Mme Marie-Thérèse Forget, respectivement président et secrétaire du Cercle Francophone sont chargés de l'organisation. Pour tout autre renseignement, veuillez contacter l'un ou l'autre.

LE 5 MARS

Assemblée du Cercle Francophone, lundi le 5 mars prochain, à 20 heures, à la librairie de Father Jan School. Tous sont bienvenus.

TOUS LES LUNDIS

Les répétitions de chants chez les Senior Citizens ont lieu tous les lundis à 13 h 30 au Senior Citizen Centre.

LES DIMANCHES

Tous les dimanches de 9 à 11 heures. Sessions de natation au Fountain Park Pool, pour les handicapés et leurs familles.

L'agence canadienne de développement international

(suite de la semaine dernière)

Programme d'assistance multilatérale

Certaines caratéristiques de la coopération multilatérale ont encouragé le Canada à s'engager dans cette forme d'aide: l'accroissement du nombre, de la taille et de la diversité des organismes internationaux d'aide lui offre un vaste éventail d'options en matière d'admissibilité et de financement; la participation collective des bénéficiaires à l'administration des institutions internationales lui donne l'occasion de contribuer régulièrement à l'élaboration de leurs politiques et programmes d'aide; l'aide multilatérale rend possible certaines formes de coopération qui, de par leur nature délicate, se prêtent mal aux programmes bilatéraux ou privés sans but lucratif; les institutions d'aide multilatérale permettent les échanges de vues, façonnent et adoptent les changements, et appuient les pays qui cherchent à réaliser leurs objectifs de politique extérieure dans un climat de coopération et de respect mutuel; les données du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent en particulier que les institutions multilatérales ont contribué à faire grimper le total de l'assistance publique au développement.

La Direction générale des programmes multilatéraux de l'ACDI, chargée de superviser et de coordonner les apports du Canada à un éventail toujours plus large d'institutions et de programmes, permet au Canada de prendre des engagements multilatéraux cohérents et d'intégrer plus efficacement les objectifs et les politiques de ce secteur avec ceux des autres formes de coopération canadienne au développement, conformément à la Stratégie 1975-1980 qui préconise une approche globale et organique de la coopération au développement, vise à promouvoir l'autosuffisance des pays bénéficiaires, concentre ses efforts dans les pays démunis du Tiers monde et contribue à la coopération régionale entre pays en développement.

Le Canada a déboursé $410 240 000 par l'intermédiaire d'institutions multilatérales au cours de l'année financière 1977-1978, soit 40 p.c. du budget global d'aide au développement. Plus de 60 organismes multilatéraux d'exécution reçoivent des fonds canadiens et sont chargés de les acheminer vers les pays en développement.

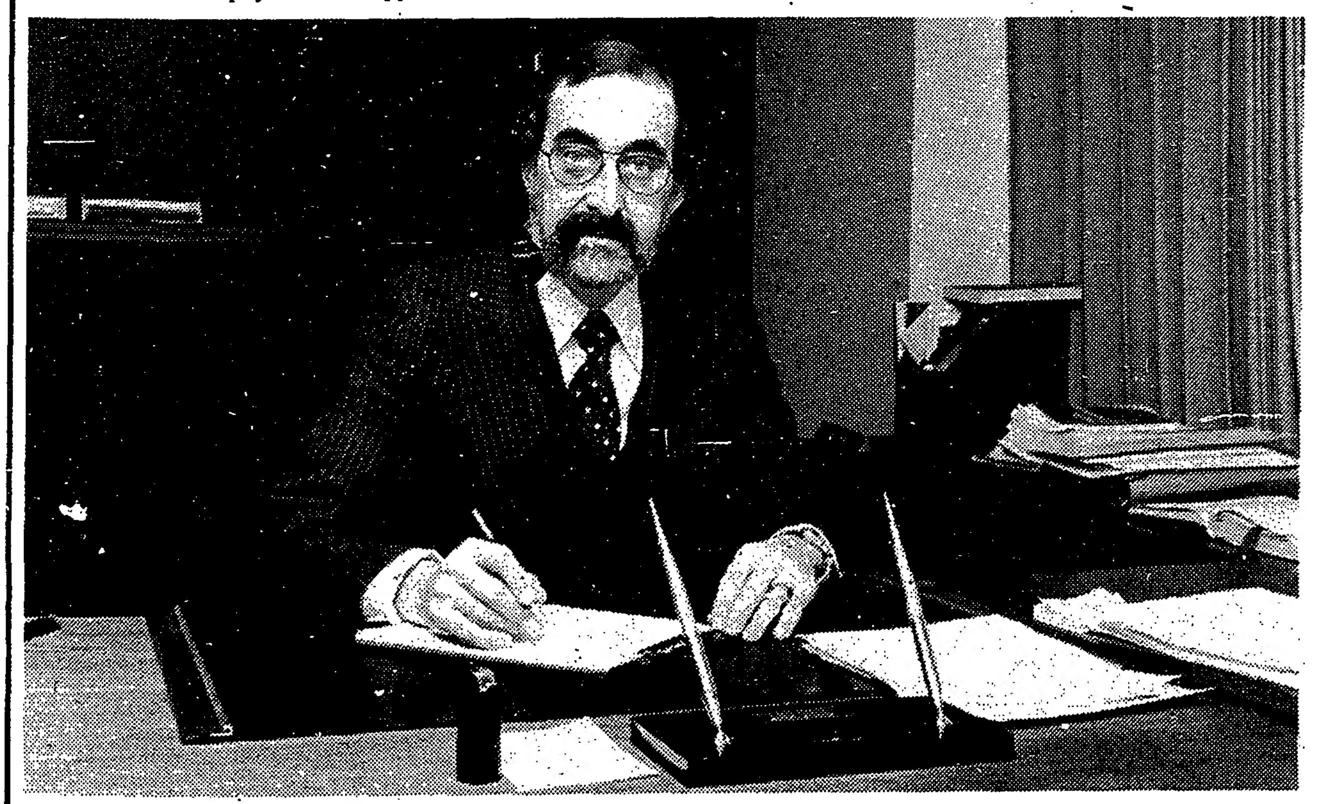
Organismes d'exécution

Les institutions multilatérales que soutien le Canada se divisent en deux grandes catégories: Les organismes d'exécution et les institutions financières.

Les organismes d'exécution auquels l'ACDI a versé des fonds en 1977-1978 sont d'abord ceux des Nations unies: $34 millions au Programme des Nations unies pour le développement, le plus important organisme mondial d'assistance technique; en outre, à la suite de la Conférence sur la coopération économique internationale, une contribution spéciale de $3 millions a été accordée en faveur des pays les plus pauvres; $88 810 000 au Programme alimentaire mondial qui met en oeuvre des projets de travail rétribué en vivres ainsi que des projets d'alimentation pour les enfants, les mères nourricières et les vieillards, et distribue également des secours d'urgence à la suite de catastrophes naturelles et de désordres civils; $11 millions au Fonds international de développement agricole qui se propose (par l'entremise d'organismes comme la Banque mondiale, l'Organisme pour l'alimentation et l'agriculture et les Banques régionales de développement) d'accroître la production de denrées dans les pays à déficit alimentaire et dans les autres pays en développement qui ont les moyens de le faire à brève échéance, tout en accordant une attention particulière aux couches les plus démunies de leur population.

Les autres apports du Canada aux organes des Nations unies comprennent $8 500 000 au Fonds des Nations unies pour l'enfance; $7 millions au Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population; $1 300 000 à l'Organisation mondiale de la santé pour ses activités en matière de population et $500 000 pour son programme de lutte contre l'onchocerose; $1 500 000 à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; $850 000 au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés; et $200 000 à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

Outre son assistance au Fonds international de développement agricole, l'ACDI a versé $6 300 000 à neuf établissements internationaux de recherche agricole: par exemple, l'Institut international de l'agriculture tropicale, le Centre international d'amélioration du maïs et du blé et l'Institut international de recherche sur le riz qui ont reçu chacun $1 000 000. Parmi les subventions accordées à d'autres organismes internationaux, mentionnons: $3 250 000 à la Fédération internationale de planning familial; $6 500 000 au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique; $350 000 au Programme spécial de développement, programme d'assistance technique destiné à servir les pays francophones en développement et intégré à l'Agence de coopération culturelle et technique; et $310 000 à l'Agence internationale d'énergie atomique.



Monsieur Léo A. Dorais est le vice-président principal de l'Agence canadienne de développement international. Avant son entrée à l'ACDI en 1976, d'abord comme vice-président de la Direction générale des politiques, il a été professeur à l'Université du Québec et directeur d'un programme de formation en gestion. Recteur-fondateur de l'Université du Québec à Montréal, il détient une maîtrise en administration des affaires et un doctorat en administration de l'éducation de l'Université de Chicago. Il a été membre du premier Conseil de la Compagnie des jeunes Canadiens et du Conseil canadien du développement rural.

Institutions financières

Le Groupe de la Banque mondiale est l'un des plus importants organismes multilatéraux de développement, tant par l'ampleur que par le caractère innovateur de son programme. Au cours de 1977-1978, la Banque a enregistré de nouveaux engagements d'une valeur approximative de 5 800 millions de dollars US, tandis que l'Association internationale de développement et la Société financière internationale approuvent des engagements s'élevant à quelque 2 400 et 305 millions de dollars US.

En 1977-1978, le Canada a accordé $22 500 000 à la Banque mondiale, $143 700 000 à l'Association internationale de développement et $4 800 000 à la Société financière internationale. Il a participé aux négociations en vue de la 5e reconstitution des fonds de l'Association internationale de développement, qui ont établi à 7,6 millions de dollars le montant de la reconstitution pour 1978 à 1980 inclusivement. On a également entamé des pourparlers visant une nouvelle augmentation du capital de la Banque mondiale.

La Banque interaméricaine de développement joue un rôle dans le développement des pays d'Amérique latine et les Antilles. Le Canada, suite à des engagements pris en 1976, souscrit annuellement quelque $6 900 000 au capital ordinaire et $18 millions au Fonds des opérations spéciales de la Banque.

La Banque africaine de développement et son organe de prêts à des conditions de faveur, le Fonds africain de développement, sont les deux principaux organismes régionaux d'aide en Afrique. En 1977-1978, la participation du Canada s'est élevé à $17 800 000. La Banque africaine est la seule banque régionale à n'accepter comme membres que les pays de sa région, mais on a amorcé des discussions visant à inviter les pays industrialisés à en devenir membres. Entre-temps, le Canada a mis à sa disposition une ligne de crédit de $5 millions qui sert à construire une ligne de transport d'énergie hydro-électrique au Malawi. Il négocie en outre un accord de cofinancement avec la Banque.

La Banque asiatique de développement et son organe de prêts concessionnels, le Fonds asiatique de développement, sont les principales institutions financières régionales à desservir les pays d'Asie, particulièrement les plus pauvres et les moins développés. L'un des pays fondateurs de la Banque, le Canada lui a accordé $27 880 000 en 1977-1978, année où les 43 pays membres ont conclu des négociations en vue d'un second accroissement général du capital de la Banque qui se chiffre à $5 milliards US à être versés sur 4 ans. Le Canada accroîtra sa part de $312 800 000 US dont $31 280 000 en capital souscrit.

La Banque de développement des Caraïbes est la principale institution financière à desservir les pays des Antilles du Commonwealth. Cofondateur, le Canada lui a accordé $4 590 000 en 1977-1978.

Outre ses contributions courantes aux banques de développement, le Canada poursuit un programme d'assistance technique avec les Banques asiatique, africaine et interaméricaine de développement. Il aide à financer l'identification et la préparation d'études et de projets dont la réalisation est confiée à des experts-conseils canadiens.

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

L'ACDI...

(suite de la page précédente)

Programmes spéciaux

Organisations non gouvernementales

Depuis plus d'un siècle, les organisations non gouvernementales (ONG) permettent aux Canadiens d'apporter une aide bénévole à l'étranger. Autrefois, les associations religieuses servaient d'intermédiaire principal à cette fin; maintenant, des groupes sans cesse plus nombreux de bénévoles prennent la relève. En réponse à leurs demandes, l'ACDI institutionnalisa en 1968 l'aide gouvernementale aux initiatives privées en créant la Direction des organisations non gouvernementales, laquelle peut mettre des crédits à la disposition de groupes de bénévoles canadiens pour renforcer et multiplier leurs activités de développement outre-mer.

Le programme des ONG a pour grands objectifs de stimuler les efforts de développement des ONG canadiennes, d'utiliser encore plus avantageusement leurs compétences et d'encourager la participation du public au développement mondial. La subvention d'appoint demeure le principal instrument pour y parvenir: la contribution de l'ACDI au financement des projets approuvés est octroyée en complément des ressources du secteur privé (dons, biens ou services). Elle accorde la priorité à des projets populaires et pratiques dont peut bénéficier une importante partie de la population du pays en développement, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, du développement communautaire, de la santé et du planning familial.

L'acheminement de l'aide au développement par les ONG fournit aux groupes bénévoles canadiens l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les ONG des pays en développement, qui ont pu établir localement des liens et des contacts solides dans les régions urbaines et rurales. Le crédit dont elles jouissent leur permet de mettre l'aide canadienne à profit rapidement et efficacement.

Outre la subvention directe des projets à l'étranger, le programme des ONG emprunte une deuxième voie principale. En effet, l'ACDI fournit la plus grande partie de ses fonds à trois organisations spécialisées qui comptent parmi les plus importants instruments d'exécution du programme d'aide canadien dans le monde en développement: le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) qui envoie chaque année à l'étranger des centaines d'enseignants, de médecins, de techniciens, de spécialistes de la production alimentaire, etc.; le Service administratif canadien outre-mer (SACO) qui affecte à l'étranger des cadres à la retraite et un nombre croissant d'hommes d'affaires encore actifs qui sont prêtés provisoirement par leur employeur, pour des missions à court terme dans des domaines aussi divers que la chimie, l'agriculture, le tourisme et la mise en marché; enfin, Jeunesse Canada Monde (JCM) qui, grâce à son programme d'échanges, permet aux jeunes du Canada et de pays en développement de vivre et de travailler ensemble en réalisant des projets de développement.

Troisième voie empruntée par l'ACDI, le Programme de participation du public mis sur pied par la Direction des ONG vise à rallier l'appui des Canadiens au développement international et à encourager chez eux une plus grande participation par le biais des ONG et des groupes communautaires. Ce programme, par ses subventions d'appoint, aide les ONG à mener à bien des programmes de sensibilisation et d'action qui rejoignent des centaines de collectivités dans toutes les régions du pays et touchent des milliers de Canadiens qui ne s'étaient jamais mêlés de développement international.

Cet effort de sensibilisation au développement, tout en éveillant la conscience du public, a suscité une plus grande collaboration entre les ONG par l'entremise de conseils interorganisations dans plusieurs provinces et de l'organisme national qu'est le Conseil canadien pour le développement international. Ce travail a engendré d'autres résultats: par exemple, les provinces de l'Ouest accordent des subventions d'appoint dont la valeur correspond aux contributions consenties par leurs résidants, et certains pays donateurs européens se sont inspirés de l'expérience canadienne pour créer des programmes du même genre.

Pour placer le rôle du Canada dans sa juste perspective, il convient de noter que l'apport mondial au titre de l'aide bénévole aux pays en développement totalise annuellement plus d'un milliard de dollars, que les coopérants canadiens à l'étranger ne représentent qu'une faible proportion des quelque 25 000 coopérants originaires des pays industrialisés, et que les pays en développement fournissent eux-mêmes plus de douze fois ce nombre de travailleurs volontaires par l'entremise des services locaux de jeunes et de bénévoles. Le programme des ONG constitue cependant une contribution positive sur deux fronts: il fournit aux Canadiens l'occasion d'entreprendre une action personnelle pour répondre aux besoins de l'humanité en développement, et il travaille en étroite collaboration avec les associations locales pour fournir une aide qui permet à un plus grand nombre de personnes de se rapprocher de plus en plus de l'autoassistance.

ONG internationales

Depuis 1974, la direction des ONG internationales permet à l'ACDI d'appuyer les activités des ONG internationales qui offrent le cadre, le mécanisme et le potentiel voulus pour mener une action de développement coor-

(suite à la page suivante)

Guide sectoriel de l'ACDI

L'ACDI opère généralement en fonction des ententes qu'elle a conclues avec des pays en développement, suite à leurs requêtes d'aide et selon la contribution qu'elle peut leur apporter. Dans le cadre de ces ententes, ses activités sont administrées pays par pays et secteur par secteur. Voilà pourquoi elle s'est dotée en 1976 d'un Guide qui définit ses grandes orientations sectorielles et établit les principes d'action qui tiennent compte des ressources canadiennes.

Le Guide vise en premier lieu à faciliter les opérations sectorielles de l'ACDI en lui permettant, entre autres, de mieux cerner la définition d'un secteur, de connaître les priorités et les contraintes de chaque secteur telles que reconnues par la communauté internationale, d'avoir un aperçu des ressources canadiennes actuelles et éventuelles, et d'intégrer la réalisation des projets sectoriels au processus de développement national. Il a été conçu à l'intention des agents de l'ACDI qui, à Ottawa comme dans les missions à l'étranger, se consacrent à l'identification, à la planification, à la programmation, à la surveillance et à l'évaluation de programmes ou projets de coopération internationale. Il est donc fondamentalement un document d'usage interne, mais l'ACDI le met également, à titre d'information, à la disposition de ses coopérants et conseillers techniques qui y trouvent des points de repère pour la mise en oeuvre des projets auxquels ils sont associés; des ONG canadiennes et internationales avec lesquelles elle entretient des rapports; des ministères fédéraux et provinciaux intéressés, des gouvernements des pays en développement, et des grandes agences ou organisations internationales du domaine de la coopération internationale, afin de favoriser une plus grande coordination des activités dans chaque secteur d'intervention.

Processus d'élaboration

Un large éventail d'experts appartenant à l'ACDI ou agissant sur une base contractuelle ont préparé les divers documents de base. La Direction de l'aide et du développement, chargée de coordonner le processus d'élaboration du Guide, a obtenu la collaboration étroite des autres directions de l'ACDI et de plusieurs ministères fédéraux intéressés. Plus d'une soixantaine de spécialistes ont ainsi contribué à la préparation des documents de base dans les divers secteurs retenus.

La Direction de l'aide et du développement a ensuite résumé et révisé ces documents de base, aux fins d'une vaste opération de consultation auprès de 30 missions canadiennes à l'étranger, de 10 ministères fédéraux, d'une douzaine d'ONG, de centres de recherche et des agents de chacune des autres directions de l'ACDI. La somme importante des commentaires reçus a permis de contrôler la validité du contenu de chaque résumé sectoriel d'une quinzaine de pages, et de s'assurer que les principes directeurs qui y sont définis sont applicables.

En tant que document de travail, ce Guide devra être constamment mis à jour.

Choix des secteurs

Le choix des secteurs a été déterminé par l'un ou plusieurs des facteurs suivants: le secteur correspond à certaines préoccupations majeures des pays en développement; le secteur est reconnu comme prioritaire dans la Stratégie 1975-1980; le Canada dispose des ressources humaines, matérielles et techniques qui pourraient s'avérer appropriées à une coopération dans ce secteur; le Canada a été et continue d'être actif dans des programmes ou projets de ce secteur. Ce choix des secteurs n'est pas exhaustif et pourra être révisé selon les exigences de la conjoncture mondiale et l'évolution des compétences canadiennes.

L'approche sectorielle adoptée par l'ACDI n'est nullement cloisonnée. Au contraire, elle tient compte d'un ensemble d'interactions entre les éléments de plusieurs secteurs et s'inscrit dans un cadre intégré: par exemple, pour fournir une alimentation intégrée, il faut améliorer non seulement l'agriculture et les autres formes de production alimentaire, mais aussi les systèmes de distribution et de commercialisation ainsi que les infrastructures matérielles et sociales. C'est pourquoi le Guide réunit un ensemble de documents relatifs non seulement à des secteurs, mais aussi à des concepts ou approches (développement rural, environnement) qui doivent inspirer une orientation plus intégrée.

Contenu du Guide

Chaque résumé du Guide est divisé en cinq sections:

- **Caractéristiques:** on y trouve une définition fonctionnelle du secteur, une courte analyse de son rôle dans l'ensemble de l'activité socio-économique et des facteurs clés qu'il met en cause, et des considérations relatives aux tendances actuelles inhérentes au secteur et à la conjoncture mondiale qui l'affecte.

- **Priorités:** liste des priorités propres au secteur et qui sont généralement admises comme se retrouvant, à des degrés divers, dans presque tous les pays en développement.

- **Ressources canadiennes:** humaines (spécialistes et experts-conseils, assistance technique en général), matérielles et techniques, et instituts de formation. Ces ressources, disponibles au Canada, sont mentionnées sans référence précise quant au coût, au caractère concurrentiel de leur prix, au contenu canadien, aux délais de livraison, à la disponibilité des services d'entretien, au degré de compatibilité, ou à la possibilité d'adaptation au contexte physique, socio-culturel, économique et technologique des pays en développement. Les conditions particulières de chaque projet déterminent la pertinence des ressources susceptibles d'être mobilisées.

Conclusions: on y trouve une synthèse des informations, observations et analyses présentées dans les sections précédentes, un exposé des possibilités d'innovation dans le secteur qui permettrait de mieux satisfaire les besoins fondamentaux des groupes les plus défavorisés des pays en développement.

Principes directeurs: regroupement d'un ensemble de principes d'action destinés à aider l'utilisateur dans l'identification, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation de programmes ou projets dans le secteur, que ce soit sur le plan bilatéral, multilatéral ou dans le cadre des programmes spéciaux.

Trois fascicules

Le Guide sectoriel comprend trois fascicules consacrés aux domaines suivants:

- **Développement rural et ressources renouvelables:** approche intégrée du développement rural, agriculture, aménagements hydrauliques ruraux, forêts, pêche.

- **Développement social et services aux communautés:** éducation, santé, population, habitat, communications sociales, coopératives.

- **Infrastructures et environnement:** télécommunications, energie, transports, mines, environnement.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

L'ACDI...

(suite de la page précédente)

donnée ou spécialisée que les ONG canadiennes ne pourraient aisément entreprendre. Le principal objectif de ce programme consiste à favoriser le développement autonome et à contribuer au financement de projets et de programmes susceptibles de renforcer les capacités de gestion et d'organisation des pays en développement: par exemple, des projets touchant aux secteurs de la formation au leadership, du développement rural et du soutien institutionnel.

Les subventions de l'ACDI aux ONG internationales s'ajoutent aux contributions de ces organismes, à celles des pays bénéficiaires ou à celles d'autres sources.

Commerce et industrie

Les mesures prises par l'ACDI pour intéresser le secteur privé canadien au développement industriel constituent un aspect important des efforts constants du Canada en vue d'élargir ses relations avec les pays en développement. Depuis 1970, sa Direction du commerce et de l'industrie stimule la croissance économique dans le Tiers monde en permettant aux sociétés canadiennes de participer à l'industrialisation des pays en développement par la création d'entreprises en coparticipation, la formation des cadres, la mise en marché, le transfert des techniques et le détachement d'experts en gestion et en commercialisation. De plus en plus, la coopération industrielle fait partie intégrante des efforts que le Canada déploie pour aider les pays pauvres, en sus de l'aide au développement proprement dite.

Sur le plan des apports directs, la direction de l'ACDI est disposée à accorder une aide financière aux sociétés canadiennes désireuses d'effectuer des études exploratoires ou de faisabilité dans des pays en développement, ou intéressées à investir à l'étranger. Elle tient à jour une liste par secteur (agriculture, construction, fer et acier, etc.) qui contient des renseignements sur le nombre des sociétés, leur taille, leur emplacement, le volume de leurs ventes annuelles, leurs produits, leur capacité de production et leurs champs d'intérêt, ce qui lui permet d'allier les possibilités décelées dans les pays en développement aux intérêts des sociétés canadiennes compétentes.

Autres programmes

Aide alimentaire

L'aide alimentaire sert en premier lieu à soulager les cas chroniques de sous-alimentation et de malnutrition de groupes particulièrement vulnérables, tels les jeunes enfants, les mères, les personnes âgées et les indigents. Une partie relativement importante de l'aide alimentaire répond aux besoins pressants créés par des désastres naturels ou des situations d'urgence.

Au début, on se préoccupait peu des conséquences à long terme des programmes destinés à fournir, à des conditions avantageuses, des denrées alimentaires aux pays en développement. C'est vers les années 1960 seulement qu'on a commencé à se demander si l'aide alimentaire massive n'empêcherait pas les pays bénéficiaires de tenter d'accroître leur propre production agricole, n'inciterait pas leurs gouvernements à retarder indûment des réformes agraires indispensables ou, du moins, à ne pas donner au développement rural la priorité voulue. Et en 1973, la crise de l'énergie et de mauvaises récoltes dans plusieurs grands pays agricoles firent tomber les réserves mondiales de céréales à un niveau dangereusement bas et mirent en danger la stabilité relative des prix alimentaires sur le marché mondial.

Devant cette crise mise en lumière en novembre 1974 à Rome lors de la Conférence mondiale de l'alimentation, on créa un Centre mondial de l'alimentation composé de 36 Etats membres (dont le Canada) avec mandat d'exercer une surveillance générale et permanente, de manière à s'assurer que les politiques sur la nutrition ainsi que la production, le commerce et l'aide alimentaires soient bien coordonnées et mises en application par toutes les agences des Nations unies. Le Centre mondial créa à son tour le Fonds international de développement agricole, dont les 18 membres proviennent en nombre égal de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et des pays du Tiers monde non producteurs de pétrole. Le Fonds est destiné à financer les projets de développement agricole axés sur l'accroissement de la production alimentaire.

La Stratégie 1975-1980 adoptée par le Canada confirma les engagements de la Conférence mondiale de l'alimentation. Elle permit en outre aux pays bénéficiaires d'utiliser les contributions reçues, jusqu'à concurrence de 20 p.c., pour effectuer des achats dans des pays en développement lorsque le Canada n'est pas en mesure de fournir les denrées requises ou qu'il existe des problèmes de transport ou d'approvisionnement.

La plus grande partie de l'aide alimentaire canadienne est accordée dans le cadre du programme bilatéral de l'ACDI: sa Direction générale des programmes bilatéraux fixe le montant et la nature de l'aide alimentaire dont un pays a besoin et qu'il peut absorber; sa Direction des contrats et des approvisionnements s'occupe des achats, à des sources diverses, selon le genre de produits en demande (Agriculture Canada, Commission canadienne du lait, Office des prix des produits de la pêche, Commission canadienne du blé); ajoutons ici le Centre de coordination et d'évaluation de l'aide alimentaire multilatérale. Il revient au pays bénéficiaire de décider si le Canada paiera les frais d'expédition ou s'il en assumera la responsabilité. Les représentants canadiens s'assurent que le déchargement a bien lieu dans le port désigné; le pays bénéficiaire s'occupe ensuite de la distribution.

Environ 80 p.c. du total de l'aide alimentaire et la presque totalité de l'aide alimentaire bilatérale ne sont pas distribués gratuitement: en 1978, le comité Dorais a formulé une telle politique d'aide alimentaire, car les distributions gratuites pourraient interrompre la production nationale et créer une situation où le pays dépendrait indéfiniment des exportations.

L'ACDI accorde une haute priorité aux projets de développement rural et de production alimentaire destinés à aider les pays bénéficiaires à devenir autosuffisants et à améliorer leur alimentation. Cependant, si l'on considère que des centaines de millions de personnes vivant dans les pays en développement souffrent de malnutrition chronique et que la production alimentaire réussit à peine à suivre le rythme de la croissance démographique, il est évident que l'aide alimentaire demeurera un élément essentiel du programme canadien d'assistance pour de nombreuses années à venir.

Secours d'urgence

D'aucuns affirment que les secours internationaux d'urgence ne doivent pas, de façon générale, être l'affaire des organismes de développement. Cet argument tient toutefois de moins en moins, d'autant plus que les cataclysmes nous sensibilisent au sous-développement et nous font prendre conscience que les plus démunis sont ceux qui en souffrent le plus. Comme les maisons en briques d'argile et de paille des pauvres s'écroulent aisément pendant un tremblement de terre, on a compris le besoin de construire de nouvelles maisons à bon marché et plus solides, possédant cependant les mêmes propriétés isolantes.

Les désastres causés par les sécheresses régionales témoignent aussi d'insuffisances en matière de planification agricole, d'irrigation et de conservation des sols.

Chaque année donc, des fléaux naturels (tremblements de terre, ou sécheresses, ou famines, ou inondations) ou des troubles civils nécessitent l'envoi de secours d'urgence canadiens vers les pays victimes. L'ACDI s'est donc dotée d'une Section de secours d'urgence des programmes humanitaires et de l'aide au réfugiés, qui administre ses secours d'urgence.

Un montant de quelques millions de dollars est voté au titre de secours d'urgence au début de chaque année financière. Des fonds supplémentaires sont votés par le Parlement au fur et à mesure que les besoins se présentent, ou sont tirés des crédits bilatéraux de l'ACDI.

Programme d'information

La publication en septembre 1975 de la **Stratégie de coopération au développement international 1975-1980** attira l'attention du Parlement, des média, des groupes d'éducation au développement et du grand public sur l'ampleur du programme canadien d'aide et, plus particulièrement, sur l'ensemble des relations du Canada avec le Tiers monde.

Le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale se dota d'un sous-comité parlementaire chargé d'examiner les politiques canadiennes d'aide et les attitudes du public à l'égard de questions comme les produits de base, la libéralisation du commerce, le transfert de la technologie et l'aide financière. Dans son premier rapport, le sous-comité recommandait de pouvoir poursuivre ses travaux en permanence, affirmant qu'il est "essentiel que les questions de développement fassent à l'avenir l'objet d'un dialogue plus soutenu entre les Canadiens et leur gouvernement".

Malgré l'instauration de sévères mesures antiinflationnistes au cours de cette année 1975, le public n'éleva que peu de critiques à l'égard du montant d'aide confié à l'ACDI; les critiques les mieux avertis continuèrent à réclamer la poursuite de l'objectif de 0,7 p.c. du Produit national brut; les groupes intéressés cessèrent de se préoccuper du montant des décaissements d'aide pour s'attacher davantage aux autres aspects des relations du Canada avec les pays en développement.

Cette évolution de l'opinion publique amena l'ACDI à mettre sur pied, conformément au dernier des 21 énoncés de la Stratégie 1975-1980 un programme amélioré et élargi d'information sur toutes les dimensions du développement international, afin de stimuler la discussion et le dialogue en matière de développement international ainsi que d'informer le public et les groupes spécialisés sur l'utilisation des montants de l'aide: par exemple, en août 1975, l'ACDI et l'école de journalisme de l'université Western Ontario organisaient à l'intention de journalistes et d'éditeurs un colloque sur le nouvel ordre économique mondial; elle collabora subséquemment avec les écoles de journalisme des universités Laval (Québec) et Western Ontario (London), afin de sensibiliser davantage journalistes et étudiants en journalisme aux problèmes du Tiers monde par le moyen de cours, colloques et visites dans des pays en développement. Le programme d'information publique de l'ACDI comporte notamment des publications, des films, des coproductions télévisées, des colloques de journalistes, des trousses éducatives destinées aux institutions d'enseignement, et un bureau de conférenciers.

La Direction générale des communications de l'ACDI coiffe tous ses services de communication: la direction des Affaires publiques (publications; relations avec les média; services audio-visuels), le service de traduction et le Centre de préparation des coopérants. Ce dernier joue un rôle de premier plan, car il assure la formation de tout le personnel devant servir à l'étranger dans le cadre du programme canadien de développement international, et il prépare également des fonctionnaires d'autres ministères fédéraux affectés à des postes dans des pays en développement.

Relations avec d'autres secteurs

En assortissant les ressources du Canada aux besoins des pays défavorisés, l'ACDI s'est bâtie au cours des années un réseau de relations étroites avec les citoyens, les organisations privées sans but lucratif, le milieu des affaires, les gouvernements provinciaux, et des ministères fédéraux et provinciaux. Ces relations ayant été décrites précédemment, il s'agit ici de ses relations avec deux organismes spécialisés et avec des institutions d'enseignement supérieur.

Centre de recherche pour le développement international

En 1970, on croyait de plus en plus que l'écart entre pays riches et pays pauvres était essentiellement d'ordre scientifique et technique, et que cet écart commencerait peut-être à se refermer, au lieu de s'élargir davantage, si les pays du Tiers monde parvenaient à acquérir les connaissances et l'expérience requises pour appliquer des méthodes scientifiques et techniques modernes à la solution de certains de leurs problèmes majeurs: par exemple, comment accroître la production alimentaire; comment doter les populations des régions reculées ou des villes à croissance ultra-rapide d'une infrastructure, de services sanitaires et autres; comment établir un plan solide d'industrialisation.

Pour favoriser ce processus, il fallait donner aux scientifiques des pays en développement (phytogénéti-

(suite à la page suivante)

L'ACDI...

(suite de la page précédente).

ciens, nutritionnistes, géographes ou planificateurs en éducation) toute la latitude voulue pour faire de la recherche sur les besoins particuliers de leur pays ou région.

Il était difficile à un organisme comme l'ACDI, dans le cadre de ses programmes bilatéraux d'aide technique et financière, d'élaborer un programme qui réponde à ces exigences. On créa donc à Ottawa le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), société d'Etat dotée d'un Conseil d'administration de 21 membres (dont 10 Canadiens) en majorité dans des pays en développement, d'un personnel provenant d'une trentaine de pays, et de 5 bureaux régionaux (Singapour, Bogota, Dakar, Caire et Nairobi) dont le personnel se compose majoritairement de ressortissants de la région d'accueil.

Environ 75 pays en développement se livrent à la recherche, tandis qu'au Canada et ailleurs des universités et des instituts de recherche, en vertu de contrats passés avec le CRDI, effectuent des travaux directement reliés à des projets de recherche en cours dans des pays du Tiers monde. Tous les projets en pays en développement sont administrés par des gens de l'endroit; le CRDI n'a pas envoyé plus de 30 coopérants à l'étranger. Il ne dirige pas de programme conventionnel d'assistance technique. Au sens strict, il n'est pas non plus, comme son nom l'indique, un centre de recherche, mais plutôt un organisme de financement.

Le CRDI et l'ACDI collaborent sans pour autant que leurs activités respectives se chevauchent. Chacun assiste aux réunions d'examen de projets de l'autre, et tous deux tiennent fréquemment des consultations officieuses. Le président de l'ACDI siège au Conseil d'administration du CRDI, et celui du CRDI fait partie du Conseil canadien de développement international. Grosso modo, le CRDI finance les recherches préliminaires et l'ACDI lui emboîte le pas en affectant de plus grosses sommes à l'implantation de nouveaux systèmes ou techniques aux chances réelles de succès.

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE), société de la Couronne financièrement indépendante, a été créée pour faciliter et développer le commerce d'exportation du Canada au moyens de prêts, d'assurances, de garanties et d'autres dispositifs financiers. La direction de ses affaires appartient à un Conseil d'administration formé de hauts fonctionnaires du gouvernement et de cadres supérieurs des milieux canadiens de la finance et des affaires. Le président de l'ACDI en fait partie.

L'ACDI a pour rôle de promouvoir le développement socio-économique des pays en développement, en particulier des pays les plus pauvres; la SEE doit favoriser l'exportation de biens et de services canadiens. Toutes deux étant ainsi appelées à s'occuper de transferts internationaux de ressources, leurs objectifs se complètent dans bien des cas.

Aujourd'hui, un certain nombre de pays en développement bénéficient à des degrés divers de l'aide de l'ACDI pour des projets non-commerciaux (comme la formation ou la mise en place d'infrastructures) et des crédits commerciaux de la SEE, entrant ainsi dans une période de transition où ils deviendront de moins en moins dépendants des subventions et des prêts consentis à des conditions libérales.

Institutions d'enseignement supérieur

Des universités canadiennes et d'autres institutions d'enseignement supérieur collaborent depuis le début du programme canadien d'aide au développement, et leur coopération avec l'ACDI n'a cessé de s'accroître au cours des années. En 1973, une rencontre entre hauts fonctionnaires de l'ACDI et administrateurs d'universités a abouti à l'établissement d'un plan de coopération à l'enseignement supérieur, destiné à doter les pays du Tiers monde d'un potentiel de recherche, en particulier dans les domaines de la recherche pratique et appliquée. A cette fin, un conseil consultatif prête main-forte à l'ACDI en élaborant des projets et en contactant des spécialistes capables de les mener à bonne fin. Pour sa part, l'ACDI dispose d'agents de liaison sur la plupart des campus universitaires. Et l'ACDI a contribué à la création d'un Secrétariat de développement international affilié à l'Association des universités et collèges du Canada, qui coordonne ses activités de développement international et les relations entre l'ACDI et les Universités.

Les universités et les institutions de recherche canadiennes apportent une contribution précieuse au développement, et la coopération à l'enseignement supérieur s'étend graduellement à d'autres domaines que la recherche. Car les pays en développement, pour devenir autonomes, doivent non seulement être encadrés de dirigeants, de professionnels et de spécialistes formés à l'université, mais aussi être en mesure de former continuellement de nouveaux cadres. C'est pour cette raison que plusieurs universités canadiennes participent, grâce aux fonds de l'ACDI, au renforcement d'importantes facultés dans des centres d'apprentissage du Tiers monde, s'engagent directement dans des programmes de développement international et administrent des projets de l'ACDI visant surtout les domaines de l'agriculture et du développement rural, en plus d'assurer la formation d'étudiants des pays défavorisés.

Si vous désirez recevoir les publications du gouvernement canadien sur ses programmes de coopération internationale, écrivez à la:

Direction des affaires publiques,
Direction générale des communications,
Agence canadienne de développement international,
200, Promenade du Portage,
Hull (Québec) K1A 0G4.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Un éloge, c'est comme une police d'assurance, il faut le renouveler de temps en temps.

RANDONNEES EN RAQUETTES OU EN SKIS

Vous aimez faire des randonnées en raquettes ou en skis par les beaux jours ensoleillés d'hiver ? Suivez le conseil de la Société canadienne de la Croix-Rouge et apportez avec vous une trousse de survie, des vêtements chauds et une boussole. Une exposition prolongée au froid peut entraîner l'abaissement de la température interne du corps. On peut ne pas en revenir. L'hiver est là ! Allons-y... mais prudemment !